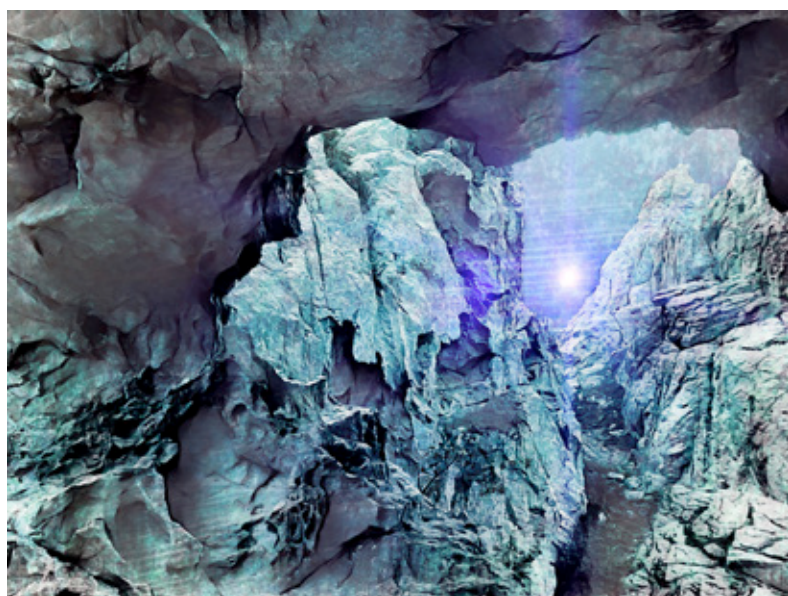




INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

# SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE



illu ICN • EP

**P6**  
**VALORISER  
LA CRÉATION  
LITTÉRAIRE  
FANTASY ET SF**



Photo DR

**P18**  
**INCHJO'STOBRE,  
5<sup>E</sup> ÉDITION**

1,75€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3  
OPINIONS P4 • EN BREF ET EN CHIFFRES P5  
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION P8 • RÉTRO P17  
L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA P19  
CARNETS DE BORD P22 • BRÈVES DE SAISON P22  
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

JE DÉCLARE AVEC ARAGON  
LA FEMME EST L'AVENIR  
DE L'HOOOHOOOMEUH !

IL YA DUVRAI  
DANS CE QUE  
VOUS DITES



KAMPA



## À LA UNE

## PIUMAGINAIRE

## VALORISER LA CRÉATION LITTÉRAIRE

## FANTASY ET SF EN CORSE

P6



OPINIONS

EN BREF ET EN CHIFFRES

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

RÉTRO **UN ANNU FÀ**CULTURE **INCHJO'STOBRE, 5<sup>E</sup> ÉDITION**CULTURE **L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA**

CARNETS DE BORD

BRÈVES DE SAISON

ANNONCES LÉGALES

P4

P5

P8

P17

P18

P19

P20

P22

P9

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

## DIRECTION RÉDACTION

Membre du SNPHR

et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99

journal@icn-presse. corsica

Chef d'édition

**Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40

informateur.corse@orange.fr

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction**Eric Patris** : 06 44 88 66 33

eric.patris-sra@icn-presse. corsica

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Secrétariat

**Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36

gestion@corsicapress-editions.fr

## ANNONCES LÉGALES

**Albert Tapiero** : 04 95 32 89 92 - 06 41 58 40 23

al-informateurcorse@orange.fr

## CORSICA PRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25000€

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Metru quadratu d'oru

L'anni passendu, i prezzi di l'alloghju à cumprà o in affittu crescini sempri di più in Corsica, fin'à tuccà nivelli d'una scimità strema. Par incalcà nant'à sta situazione pessima è fà nascia una presa di cuscenza cullittiva, un contu hè statu criatu pocu fà nant'à a reta suciali Twitter. Si chjama «Corse Logement» è faci u censu di tutti l'annunzi immobiliari i più strasurdinari ma veri di Corsica di pettu à u so carattaru sprupusitatu. Tuttu què accumpagnatu certi volti d'un cummentu chì mischja i gusti di a risa è di l'amarezza in bocca. Eccu calchi asempiu chì vi duvaria piacìa : «in vendita, appartamentu 2 pezzi di 45 metri quadrati in Grussettu Prugna, 450000 auri, vali à dì 10000 €/m<sup>2</sup>.», «Seti in Calvi, aveti dui figlioli è sunnietti d'acquistà un F4? Avemu u piacè di pruponavi st'appartamentu di 94 m<sup>2</sup> à 620000 auri. U picculu affari in più: sicondu pianu, cù a vista nant'à i palazzi.», «Portivechju, vendita di un T2 di 56 m<sup>2</sup> à 525000 auri, parfettu pà i ghjovani corsi, ma vindutu senza u micro ondi», «Avemu a fiertà immensa di pruponava in affittu stu T2 di 44 m<sup>2</sup> in San Fiurentu cù u prezzucciu di 2100 auri/mesi.» Ci piantaremi quì, chì l'affari cuminciaria à assumigliassi à una litanìa. Infini, ùn si ni pò più di sta situazione, cù ghjenti ingordi - u più spessu Corsi - chì appruffittani di a crisa attuali par arricchisciasì senza vargogna. Trà l'agenzi immobiliari è i particolari, t'emì u nostru contu! Un statutu di residenti criaria dui categurii di citadini, à senta u guvernu francesi... Và bè, cuntinuemi cusì. Parechji cuntintintali, chì ùn ani micca i listessi mezi cà l'omi è i donni chì stani quì, comprani una casa com'elli andariani à cumprà u pani, è tira avanti. In più di què, l'affari ùn cuncerna micca solu i cità è a so periferia, postu chì i prezzi splosani ancu ind'i paesi. Senza una vera legislazioni contr'à a speculazioni immobiliari è fundaria chì sighi ben'difinita, salutu ùn ci ni sarà. ■ Santu CASANOVA

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES CLP D'ICN**

Pour nous écrire : journal@icn-presse. corsica

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

**Après s'être écharpés** entre inconditionnels du costume-cravate et défenseurs du lavalava, autour de la question – ô combien cruciale par les temps qui courent – de la tenue vestimentaire «correcte» que devraient adopter les députés en séance; après avoir ferrailé sur les lunettes noires et les sneakers du couple Macron pour leur balade «incognito» dans les rues de Londres à l'occasion des funérailles d'Elizabeth II, les twittas et twittos continuent à parler, de tenue... et de rigueur, celle, redoutée, du froid de l'hiver comme celle qu'on attend des Français en termes de consommation d'énergie si d'aventure le mercure venait à plonger. Objets du ressentiment de la semaine, le pull à col roulé et la doudoune. Côté maille, Bruno Le Maire. Le 27 septembre 2022, le ministre de l'Économie, photo sur les réseaux sociaux à l'appui, a tenu à faire savoir que, pour donner l'exemple à ses concitoyens, et ne pas trop solliciter les moyens de chauffage, il était prêt à balancer chemise et cravate par-dessus le moulin pour adopter le col roulé. Un petit pas pour l'homme public, un grand bond dans la lutte contre le climat. À moins que ce ne soit le contraire? On s'y perd, il faut l'avouer. Reste qu'il ne s'agissait là que d'un début. Le lendemain, en effet, côté duvet (acrylique ou eider? l'histoire ne le dit pas) nous avons Elisabeth Borne. Lors d'une rencontre avec le maire écologiste de Lyon sur la sobriété énergétique, la Première ministre arborait une veste matelassée. Le gouvernement tente de faire passer un message, ça semble évident. Mais les avis divergent sur sa teneur réelle. Il y a ceux qui croient en une volonté réelle de donner l'exemple et ceux qui ne voient là qu'une énième opération de com'teintée d'un soupçon de foutage de gueule. Certains, fort justement, sont perplexes: si nos dirigeants politiques sont frileux au point de porter col roulé et doudoune à la fin septembre, qui sait sous quels empilements de pilou, mohair et duvet ils vont crouler quand l'hiver sera venu? D'autres prédisent l'avènement, après celui des antivax et des anti-masques, d'un mouvement contestataire invitant à proscrire ces deux pièces vestimentaires pour ne pas «faire le jeu du gouvernement». Le pire est qu'ils n'ont peut-être pas tort. Dans la course au grand n'importe quoi, la compétition entre certains Français et leurs dirigeants est de plus en plus serrée. ■ **EM**

**BFMTV** @BFMTV  
**Sobriété énergétique: Le Maire promet de mettre "des cols roulés" pour "faire des économies"**  
[bfmtv.com/politique/sobr...](https://bfmtv.com/politique/sobr...)

**Christophe Conte** @christopheconte · 21h  
 Bruno le mohair #ColRoulé

**Diego** @Diegospagnolo83

En réponse à @BFMTV  
**Bientôt a l'entrée des magasins : port du col roulé obligatoire**

**Gilles, vacciné et soutien du président** @vaxpourmacron

En réponse à @BFMTV  
**Bravo pour cette exemplarité ! Un signe fort en soutien au président Zelynski. Que cela serve de leçon aux français égoïstes qui ne pensent qu'à leur petit cas personnel**

**BREIZH is BEAUTIFUL** @BreizhOfficiel · 27 sept.  
 En réponse à @BFMTV  
 Jamais Bruno Le Maire n'avait autant fait pour la planète. J'en ai les larmes aux yeux.

**Kanapiou** @Blobcatoune · 22h  
 En réponse à @GDeleur et @BFMTV  
 Idem...  
 Cela dit, c'est une action encore modérée : quand il annoncera qu'il sort les caleçons longs tricotés par sa mémé, LÀ on saura que l'heure est grave.

**Frank Cecconi** @frank\_cecco  
 En réponse à @BFMTV  
 Avec des doudounes en septembre, il faut s'attendre à un Conseil des ministres en mouflés à Noël... 🐑

### HUMEUR

## «Ces gens ont raison»

**P**oretta, 18 septembre. En provenance de Figari, des passagers strasbourgeois laissés en plan par la compagnie Volotea débarquent de leur car pour découvrir que non seulement l'avion promis est absent mais que personne ne les attend. Un classique dans l'histoire des low-cost. Certains passagers dorment à l'hôtel, d'autres passent la nuit «à même le sol» de Poretta. Devant un autre contretemps, les passagers décident alors d'organiser un blocus de l'embarquement d'un vol normal. Si la version donnée à France 3 Grand Est par des participants est empreinte d'une grandeur d'âme et d'une solidarité touchantes, la réalité fut toute autre. Le «blocus» en question a consisté à beugler: à huer et agresser verbalement le personnel d'enregistrement; à gêner, y compris physiquement, les opérations d'embarquement, traitées par une société de handling\*, comme pour tous les vols low-cost, et à s'en prendre également aux gens qui embarquaient sur leur vol pour leur reprocher de ne pas se montrer «solidaires». Excédé par les insultes, le personnel -qui ne dépend ni de Poretta ni de Volotea, n'est en rien impliqué dans le problème et encore moins responsable des manquements divers- essaie de travailler et de ne pas répondre au même degré de violence verbale... et demande à quatre membres de la PAF qui assistent goguenards au spectacle s'ils ne peuvent pas intervenir. Leur réponse? «On n'est pas assez nombreux, et puis ces gens ont raison.» Réaction enthousiaste et bruyante des «bloqueurs», clairement encouragés à poursuivre par des agents de la force publique. L'histoire aurait pu vraiment mal tourner sans l'intervention d'un gradé de la PAF, qui a calmé tout le monde, tout seul et sans élever la voix, en se contentant de demander leurs papiers aux plus véhéments des trublions. Les «naufragés» sont rentrés, ils ont pu se glorifier de leurs hauts faits et de leurs actions mesurées devant les caméras... Mais personne n'a songé à demander à ceux qui ont subi leur ire injustifiée ce qu'ils pensaient de la situation et de l'aide reçue en premier lieu par des gens formés au maintien de l'ordre. ■ **Eric Patris**

\*appellation désignant la préparation au vol

TOUR DE CORSE HISTORIQUE

## Un nombre record d'engagés pour l'édition 2022

**Il n'aura fallu** que quelques semaines aux organisateurs du Tour de Corse historique pour faire le plein d'engagés dans les trois catégories éligibles: véhicules historiques de compétition (VHC), véhicules historiques de régularité sportive (VHRS) et légende (exhibition sans chronométrage). En effet, 380 voitures et leurs équipages, soit un nouveau record de participation (sur 530 demandes d'inscription reçues), seront à Porto-Vecchio pour prendre le départ de cette 22<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 2 au 8 octobre 2022. Quelle que soit la catégorie dans laquelle ils vont courir, tous les équipages auront à cœur d'aller au bout d'un parcours inédit de 1000 kilomètres (380 km de routes fermées et 620 km de liaisons) renouvelé à 60 %, avec Pioggiola et Solenzara comme nouvelles villes de regroupement. Parmi les pilotes et copilotes représentant 21 nationalités de nombreux «gentlemen drivers» et habitués des grandes courses historiques mais aussi d'anciens pilotes professionnels tels qu'Alain Oreille, 69 ans; l'ancien double champion du monde des rallyes en Groupe N (1989 et 1990) et vainqueur du Tour de Corse WRC 1989, sera copiloté par son épouse, Sylvie. Egalement de la partie, Bruno Saby, vainqueur du Tour de Corse WRC 1986 qui portera les couleurs de l'association Espoir Isère contre le cancer; Robert Consani, vice-champion de France FFSA GT en 2017 ou encore Tom Pieri, 23 ans, 3<sup>e</sup> du championnat de France des Rallyes Junior en 2020. Du côté des pilotes insulaires, ils faudra compter avec les vainqueurs en titre, Anthony Agostini et Christophe Casanova, mais aussi avec Jean-Claude Torre, Patrick Bernardini, Marc Valliccioni, Olivier Capanaccia ou Jean-Baptiste Botti. L'équipe organisatrice du rallye s'est mobilisée pour déployer les moyens nécessaires (renforcement des équipes, multiplication des parcs d'accueil et des zones d'assistance...) afin de faire face dans les meilleures conditions à cet afflux sans précédent dans l'histoire de l'épreuve. ■ AN



RECHERCHE

## Nouvelle avancée sur la préservation du corb en Méditerranée

**Poisson marin côtier** emblématique et patrimonial de la Méditerranée, fréquemment retrouvé à proximité d'herbiers et de zones d'enrochements, le corb (*Sciaena umbra*) constitue une prise très appréciée représentant un intérêt économique pour les pêcheries artisanales. S'il ne fait pas l'objet d'une pêche ciblée intensive, ses populations ont décliné sur l'ensemble de la Méditerranée et il été inscrit sur la liste rouge de l'IUCN\* dans la catégorie «vulnérable». L'espèce est scientifiquement méconnue et les quelques études le concernant sont relativement récentes, aussi la plateforme Stella Mare (Université de Corse/CNRS) a-t-elle voulu accentuer les connaissances relatives au corb dans son milieu naturel, mais aussi augmenter la maîtrise de sa reproduction ainsi que l'élevage en écloserie. En 2018 des travaux de recherche y ont débuté, avec pour objectif l'amélioration des connaissances sur la biologie et la reproduction du corb, dans un contexte de conservation. Entre 2018 et 2019, des géniteurs sauvages ont été capturés en milieu naturel et stabulés\*\* dans les laboratoires de Stella Mare. Le cycle larvaire a été maîtrisé dès 2019 avec l'obtention de quelques milliers de juvéniles dont le nombre a augmenté de façon exponentielle chaque année jusqu'à parvenir en 2021 à une capacité de production de plusieurs dizaines de milliers de juvéniles. Après des relâchés expérimentaux d'effectifs réduits en 2020 et 2021, le 27 septembre 2022, Stella Mare a indiqué avoir, plus de deux mois auparavant, relâché 2000 juvéniles de corb de 6 cm le long de la digue nord du port de Saint-Florent. Mission couronnée de succès puisque lors des jours suivants, les équipes de Stella Mare ont pu observer, lors de plongées nocturnes, la présence sur site de centaines de ces poissons qui ont pu être dénombrés grâce notamment à une marque fluorescente visible en lumière ultra-violet insérée sous la peau. Ces résultats encourageants permettent à Stella Mare d'envisager des opérations de restauration écologique de plus grande ampleur avec pour objectif majeur de préserver la présence du corb en Méditerranée et plus largement sur son aire de répartition. ■ AN



Juvenile et marquages élastomère

\*Union internationale pour la conservation de la nature  
\*\*Maintenu en bassin, réservoir ou vivier

Les chiffres de la semaine

# 260

élèves des collèges et lycées de Haute-Corse (Montesoro, Jeanne d'Arc, Saint Joseph, Luciana, Pascal Paoli Corte, Luri, Saint-Florent et Borgo) participeront à la 3<sup>e</sup> édition de «A Strada di a Memoria, des hommes et des lieux 1943» le 6 octobre 2022. Organisée par l'UNSS 2B et l'ONACVG 2B, cette opération mémorielle et intergénérationnelle se déroulera au col de Teghime, dans le cadre du 79<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la Corse.

Les chiffres de la semaine

# 2

nouveaux Airbus A320neo supplémentaires pour poursuivre le renouvellement de la flotte d'Air Corsica. Le 27 septembre 2022, le conseil de surveillance de la compagnie a donné son feu vert au directeur d'Air Corsica pour la location, sur une période de 12 ans, de ces deux appareils qui seront livrés fin 2023 et début 2024 en remplacement des deux plus anciens A320ceo et porteront ainsi à 4 le nombre d'A320neo d'Air Corsica

Les chiffres de la semaine

# 62 %

d'augmentation en juillet, sur la Corse (contre 25 % en Aquitaine et 48 % à Nice), pour les inscriptions sur la plateforme d'autopartage entre particuliers Getaround qui met en relation propriétaires de véhicules, particuliers comme professionnels, et conducteurs. Après avoir lancé en 2021 un service de locations 100 % digitalisées dans l'île, la plateforme y a observé une croissance à 2 chiffres de la demande tout au long de l'été 2022.



PIUMAGINAIRE

# VALORISER LA CRÉATION LITTÉRAIRE FANTASY ET SF EN CORSE



Illu ICN • EP

**Trois ingénieurs cortenais, Axel Dabbous, Pauline Longeard et Steaven Geny, ont lancé la maison d'édition Piumaginaire.**

**Elle vise à encourager et mettre en lumière les jeunes talents corses dans les domaines de la fantasy et de la science-fiction, genres de plus en plus prisés, mais pour l'heure laissés de côté par les éditeurs insulaires.**

**A**xel Dabbous est ingénieur en chimie; Pauline Longeard, ingénieur en écotoxicologie; et Steaven Geny, ingénieur en programmation informatique. A priori, rien à voir avec le domaine littéraire. Ils ont pourtant porté le projet de création de la maison d'édition Piumaginaire qui vise à développer et mettre en lumière les jeunes talents corses, plus particulièrement dans les domaines de la fantasy et de la science-fiction (SF) puis, à terme, éditer des jeux vidéo. À l'origine de cette initiative, le constat posé par Axel Dabbous. «J'ai remarqué qu'il y a une attente dans les domaines de l'imaginaire, au niveau national, mais plus encore en Corse où il n'y a aucune maison d'édition dédiée à la fantasy dans un large spectre et à la SF, explique-t-il. Ce sont des domaines de plus en plus demandés, lus, vus et écrits. On le voit par exemple avec le succès de séries comme *Le seigneur des anneaux*, ou *Game of thrones*. Forcément, la demande explose. On fait beaucoup de choses sur l'île: polars, romans historiques, romans-photos, etc. Mais en littérature de fantasy, à part pour les enfants, nous n'avons rien. Je voulais y remédier». Voyant qu'il y a une opportunité à saisir, il démarre le projet seul mais ne tarde pas à être rejoint par deux autres ingénieurs de son entourage. «Pauline Longeard lit énormément de fantasy et de SF, elle a donc développé un aspect critique. Elle intervient pour tout ce qui est maquette. Elle fait également de la calli-

graphie sous le nom de *Scrivemu*. Nous avons divers projets notamment des enluminures et des letrines. On va travailler ensemble pour créer quelque chose de propre à notre maison d'édition. Steaven Geny s'occupera de créer notre site et interviendra lorsque nous voudrions créer un jeu vidéo.» D'autres partenaires les ont rejoints, à commencer par un auteur originaire d'Ajaccio, Rupert Wach, dont Piumaginaire s'apprête à éditer le roman *Drooms*, *La source et l'outil*; et Céline Barrier, illustratrice, qui signe la première de couverture de l'ouvrage et réalise d'autres illustrations que Piumaginaire utilise pour sa communication. *Drooms* est une trilogie de dark fantasy dont le troisième roman est en cours de rédaction. Le premier tome avait déjà été publié par un autre éditeur, qui possède un gros catalogue, mais l'auteur a préféré se tourner vers une maison d'édition à taille plus humaine. «Nous avons pour optique de sortir peu de livres (un par an pour commencer) mais en s'y mettant à 100 %. On va suivre le processus de A à Z; suivre les ventes, entretenir une relation avec l'auteur, partager, parler de toute la phase de corrections basée sur un échange avec l'auteur. C'est quelque chose que l'on ne peut pas retrouver dans les grandes maisons d'édition, estime Axel Dabbous. C'était aussi une sécurité et un enjeu pour nous. On part du principe qu'au moins une partie de ceux qui ont acheté le premier tome vont vouloir acheter le second. Ça nous assure un minimum de





« Éditer un ouvrage coûte cher : 4 500 euros en partant de rien, en sachant qu'il faut sortir et vendre le livre avant d'avoir un retour sur investissement. Ce sont 4 500 euros de perdus au départ »

ventes et nous ne partons pas à l'aveugle. Maintenant, est-ce que le changement d'édition sera apprécié par les lecteurs? En tout cas, on essaye de faire les choses correctement.». La ligne éditoriale est axée sur deux points: SF et fantasy qui sont des domaines larges, notamment pour la fantasy qui vise différentes tranches d'âges; et des auteurs localisés ou rattachés à la Corse.

S'agissant du financement, Axel Dabbous a vite compris que rien ne serait possible sans un coup de pouce. « Éditer un ouvrage coûte cher : 4 500 euros en partant de rien, en sachant qu'il faut sortir et vendre le livre avant d'avoir un retour sur investissement. Ce sont 4 500 euros de perdus au départ. Il faut compter dans le prix l'illustration, la correction, la maquette (que nous avons faite nous-mêmes) et le plus cher, l'impression, qui a représenté 3 000 euros pour 500 livres. Ce qui n'est pas mal pour une première sortie. Nous avons divisé les frais en trois et fait une campagne de financement participatif sur Ulule. C'est à double action d'ailleurs: ça nous a aidés à faire notre promo. Nous venons de sortir et personne ne nous connaît. En apparaissant sur les réseaux sociaux et avec le bouche-à-oreille, les gens commencent à entendre parler de nous. C'est agréable. Je n'avais aucun recul sur ce financement participatif. Au début, j'ai mis un seuil de 300 euros. C'est comme ça que ça marche sur Ulule: si le seuil n'est pas atteint, les contributeurs sont remboursés et vous n'obtenez rien. On a donc visé petit et à la fin de la campagne, le 17 septembre 2022, on a récolté 1401 euros. À côté de ça, on tape à toutes les portes, notamment la Collectivité de Corse (CdC) et l'État. On ne s'en rend pas forcément compte, mais il y a beaucoup d'aides à disposition. Avant même de lancer le projet, je suis allé démarcher la CdC. L'idée a été jugée intéressante, on m'a encouragé à faire un dossier – et fournir de nombreux papiers. Le dossier a été accepté, mais je n'ai pas encore eu de retour. J'ai fait une autre demande auprès du ministère de l'Éducation nationale. Idem, après avoir rempli un tas de formulaires, j'attends la réponse ».

Parmi les principales difficultés rencontrées par les porteurs de projet, outre le fait que celui-ci soit très chronophage, a fortiori lorsqu'on a d'autres activités professionnelles, Axel Dabbous mentionne le fait que « ceux qui sont déjà ancrés dans le monde de l'édition ne nous prennent pas au sérieux. Quand on va voir les libraires, qu'on demande conseil aux autres maisons d'éditions, ou quand on s'approche de distributeurs, il y a immédiatement ce retour: « ah non mais vous n'avez pas sorti assez de livres! » On a fini par s'en sortir en décidant de distribuer nous-mêmes en Corse. Les trois grands centres de vente seront Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio. Potentiellement

Calvi, aussi. Nous irons nous-mêmes avec nos stocks dans le coffre pour faire du porte-à-porte auprès des libraires. Pollen s'occupe du marché sur le continent. C'est un très bon distributeur, où les gens sont très humains, alors que Hachette nous a fermé les portes directement. Eux, nous ont beaucoup aidés et conseillés et nous ont dit que ça ne valait pas du tout le coup qu'ils se chargent de la distribution en Corse, ç'aurait été beaucoup trop cher pour nous. »

Au-delà de l'édition d'ouvrages littéraires, Piumaginaire ambitionne, mais à plus long terme, de se lancer dans le jeu vidéo: « un role-playing game (RPG) 100 % corse! Il y a déjà eu des projets de ce genre, dans le passé, mais ça n'a pas encore abouti. On se demandait d'ailleurs: si d'autres projets de ce genre n'ont pas abouti, ne serait-ce pas parce qu'il n'y avait pas de structure pour encadrer les développeurs qui se sont mis à travailler dessus? Nous serions justement la structure qui permet d'encadrer tous les travailleurs du jeu vidéo. J'en ai parlé à la Collectivité et ils sont très emballés. Mais là on ne serait pas dans le même budget. Un livre coûte déjà 4 000 euros. On n'est pas à la même échelle. »

Pour l'heure, Axel Dabbous et ses associés se focalisent sur le volet littérature, avec pour objectif principal de se faire connaître et de faire connaître le plus d'auteurs possible. « On va centrer notre communication sur Corte, du fait de notre localisation dans cette ville, mais aussi parce que c'est là qu'il y a la concentration la plus importante de jeunes sur l'île durant l'année scolaire. Nous allons essayer d'organiser des journées lectures et des ateliers d'écriture. Mais au lieu de faire ça de manière formelle, dans une salle de classe, on va voir comment organiser ça différemment, dans des bars, par exemple. L'idée est de rendre ça plus humain et moins scolaire. Le deuxième projet serait de se rapprocher de l'Université de Corse afin d'organiser quelque chose dans la bibliothèque universitaire, étant donné qu'elle accueille souvent des expositions, souvent photographiques certes, mais pourquoi pas littéraires? Comme c'est directement dans l'université, c'est immédiatement au contact de notre public étant donné que c'est une littérature qui plaît beaucoup aux jeunes adultes. De plus, grâce au financement participatif sur Ulule, nous avons débloqué un palier qui va nous permettre de partir sur le continent, dans le but de nous faire connaître. N'oublions pas qu'un de nos objectifs est de faire connaître la littérature imaginaire corse sur le continent et pas que sur l'île. Pour ça, la meilleure manière est d'y aller en participant à un salon littéraire. Et pourquoi pas d'y aller avec des auteurs? C'est en tout cas un projet qui nous tient à cœur. » ■ Jean-Paul MILLELIRI  
Pour soumettre un manuscrit: [piumaginaire.editions@gmail.com](mailto:piumaginaire.editions@gmail.com)

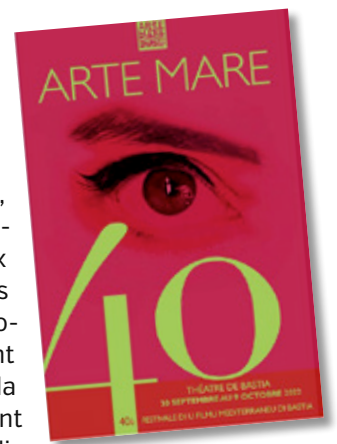
### CINÉMA

## Arte Mare

Trait d'union entre les cultures et les cinémas de Méditerranée, le plus ancien festival de Corse fête son quarantième anniversaire. Depuis sa création en 1982, il a développé sa programmation avec l'inscription en 2009 d'une thématique annuelle, de nouvelles compétitions ainsi qu'un prix Littéraire et une semaine gastronomique. Aujourd'hui, s'il reste avant tout un festival de cinéma, Arte Mare n'en est pas moins pluridisciplinaire: projections, débats, littérature, exposition, gastronomie, langue corse et soirées musicales... Côté cinéma, il s'attache autant aux premiers films qu'aux œuvres de cinéastes reconnus et propose trois compétitions (longs-métrages méditerranéen, écoles méditerranéennes de cinéma, film corse). Au programme de cette édition un peu spéciale, un panorama composé de films en avant-première, une thématique -qui, cette année, est fort logiquement celle de l'anniversaire- une rétrospective des films méditerranéens primés, une carte blanche à la plate-forme Allindì, une section jeune public. Au total plus d'une soixante de films projetés. Egalement à l'affiche, des causeries, des concerts, des rencontres avec les lauréats du prix littéraire Ulysse (Julie Ruocco, Sylvia Cagninacci et Dany Laferrière), des expositions et des animations culinaires.

Du 30 septembre au 9 octobre 2022. Théâtre municipal, centre culturel Una Volta, galerie Noir et Blanc, bibliothèque, cinéma Le Régent, Bastia.

📞 04 95 58 85 50 & [www.arte-mare.corsica/](http://www.arte-mare.corsica/)



### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

## Le chat botté

Pour cette transposition en langue corse du célèbre conte de Charles Perrault, l'association Art et Noces troubles a souhaité un spectacle interdisciplinaire mêlant théâtre d'objets et musique baroque. Le projet réunit donc la marionnettiste Anna Fernandez, des musiciens qui participent depuis de nombreuses années à la vie culturelle insulaire tels qu'Elise Lancerotto (harpe triple et clavecin), Celia Picciocchi (violin) et Martin Bauer (viole de gambe et flûte), l'illustratrice Alexandra Semenova, en charge de la création graphique du décor et des personnages et Jean-Baptiste Filippi qui signe l'adaptation du texte en corse et tient le rôle du narrateur. Le spectacle se déploie dans l'atmosphère d'un salon littéraire de l'époque baroque, grâce à la technique du théâtre de papier grand format, rythmé par des transcriptions de danses et de pièces originales de compositeurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le 4 octobre 2022, 18h. Médiathèque de Castagniccia, Penta di Casinca.

📞 04 95 59 50 17 ou 04 95 59 50 21 & [mediatheque.haute-corse.fr](http://mediatheque.haute-corse.fr)

Le 5 octobre 2022, 16 h. MJC Casa pà tutti, Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio.

📞 04 95 70 21 98 & [www.facebook.com/MJCCasapattutti](http://www.facebook.com/MJCCasapattutti)

Le 8 octobre, 15h. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. 📞 04 95 47 47 00 & [agenda.bastia.corsica](http://agenda.bastia.corsica)



### THÉÂTRE

## J'espérons que je m'en sortira

Marcello d'Orta [1953-2013] est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages dont beaucoup sont inspirés de son expérience d'instituteur en Campanie. En poste à Arzano, une petite ville de la banlieue populaire de Naples, il y a collecté pendant dix ans les plus belles rédactions de ses élèves, âgés de huit à dix ans. Puis il en a fait un ouvrage, *Io speriamo che me la cavo*. Ça aurait pu n'être qu'un énième recueil de perles, avec l'habituel festival de mots écorchés, détournés (le prêtre qui donne des cours de «cataclysme», les riches qui roulent en «ross-ross») ou encore les considérations naïves sur les «garibardistes qui d'habillent tous en rouge comme les joueurs de Liverpool». C'est aussi un témoignage, drôle mais souvent amer et poignant, sur ce que c'est que de grandir au milieu du béton et de la pauvreté, dans des logements où il pleut et où tout est «déglingouillé» [mais comme dit maman, quand même, il y a pire, il y a le Tiers-Monde] dans des quartiers où les rats «zizagent» entre les «mondices» et les «seringues droguées» qui jonchent les trottoirs et où les bandes de la Camorra ne font jamais relâche et s'entretuent même le dimanche. Un monde où les pères s'inventent chaque matin cent métiers pour nourrir leur famille, où les «vraies mamans souffrent», où il est monnaie courante qu'on vole les voitures neuves avec des camions «déguisés en dépanneuses». Où un gamin explique qu'il n'a pas peur de la fin du monde, parce qu'il sera mort bien avant. Où on vit dans l'espoir que tout ira mieux demain... ou qu'en tout cas, ça ne sera pas pire que maintenant. Où il est bien entendu que les riches n'ont jamais peur de la mort, du moment que c'est la mort des autres et qu'eux continueront à bien se porter. L'ouvrage paraît en 1990 en Italie et devient un best-seller; deux ans plus tard, il est adapté au cinéma par Lina Wertmüller, puis en 2007 il inspirera une comédie musicale. Paru en France en 1993, il est adapté à la scène, en 1999, par Marjorie Nakache, metteuse en scène, comédienne et fondatrice du Studio Théâtre de Stains, en Seine-Saint-Denis. Mêlant théâtre, musique, danse et cirque, le spectacle tournera partout en France. Vingt ans plus tard, alors que pandémie, crises et conflits se sont invités dans nos vies, sa reprise s'est imposée à Marjorie Nakache «comme une évidence». À partir de 7 ans.

Les 7 et 8 octobre 2022, 20 h 30. L'Aghja, Ajaccio. 📞 04 95 20 41 15 & [www.aghja.com](http://www.aghja.com)







## CREATION SOCIETE

N° 01

### ELANA PROJET

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 27, Allée des Perdrix  
20600 Furiani

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 septembre 2022 à Furiani, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : ELANA PROJET  
**Siège** : 27, Allée des Perdrix, 20600 Furiani  
**Durée** : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au RCS  
**Capital** : 1000 euros  
**Objet** : Etudes en ingénierie dans les domaines mécaniques, fluides et procédés industriels ainsi que toutes les missions de bureau ou de terrain s'y rattachant.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Matthieu, Julien, Benjamin OSMONT, demeurant 27, Allée des Perdrix - 20600 Furiani  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,

N° 02

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé à SARI-SOLENZARA [20145] en date du 15 Avril 2022, il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**Dénomination** : CORSE CORSICA

**Siège** : Lieu-dit Cala d'Oro - Boîte 24 - 20145 Sari-Solenzara

**Objet** : L'activité de conciergerie, l'assistance et diverses prestations à destination des propriétaires et locataires.  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Capital** : 500 euros, composé de cinquante actions de dix euros chacune.

**Apports en numéraire** : 500 euros entièrement libérés à la constitution.

**Président** : Madame KHECHIREM Nora, demeurant à Sari-Solenzara [Corse-du-Sud] Lieu-dit Cala d'Oro - Boîte 24 - nommé pour une durée illimitée.

**Agrément** : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement.

**Immatriculation** : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 03



### CABINET MCM MUSCATELLI

### CRETY-MERIDJEN

Avocats au barreau de Bastia

13, Avenue Maréchal Sébastiani

20200 Bastia

Tél : 04.95.31.35.63

contact@mcm-avocats.fr

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à BASTIA du 29 août 2022, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée, dénommée « Société de Mesures Corse » dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Capital** : 5000,00 €

**Siège social** : Lieu-dit Rassignani - 20290 Borgo

**Objet social** : L'entretien, la maintenance, la réparation des réseaux d'assainissements publics et privés, l'inspection et le contrôle de réseaux, la localisation de réseaux enterrés, la pose de canalisation en tranchée ou en galerie, ainsi que toutes activités connexes liées à l'environnement.

Et généralement, toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social.

**Durée** : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

**Président** : La Société Monégasque de Contrôles, société anonyme monégasque au capital de 150.000,00 €, ayant son siège social 41, Avenue Hector OTTO, PATIO PALACE, 98000 MONACO, PRINCIPAUTE DE MONACO, immatriculée au RCI de MONACO sous le n°89S02479, représentée son Président, M. Anthony RENAUDI

**Apports** : L'associé unique n'a effectué que des apports en numéraire.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve** des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions ayant droit de vote.

N° 04

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à NICE le 20/09/2022, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

**Dénomination** : SANTA G3F

**Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous bien et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobilier en question.

**Siège social** : Sotta [20146], 284 Strada Di Valao.

**Durée** : 99 ans.

**Capital** : 1000 €.

**Gérant** : Monsieur Frédéric FABY, né à Marseille, Le 11 Avril 1961, demeurant : 1468, Chemin Soldat Macri, 83400 Hyères.

**Cession de parts** : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Formalités** : RCS Ajaccio.

N° 05

### CURSINU WEAR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 11.000 euros

Siège social : Vaccajola

rue Pierre Andreani

Immeuble Mosconi

20137 Porto-Vecchio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 15/07/2022, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** : CURSINU WEAR

**Siège** : Vaccajola, rue Pierre Andreani, Immeuble Mosconi, 20137 Porto-Vecchio

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 11.000 euros

**Objet** : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La commercialisation de tous produits, vêtements, matériels et accessoires de sport et outdoor,

- La commercialisation en direct ou en qualité d'intermédiaires,

- La création et personnalisation de produits divers.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Marc Georges Henri SUSINI, demeurant 4 Tresapare Soprano, 20137 Lecci.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 06

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PONTE-LECCIA en date du 20 septembre 2022, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : SO WATT,

**SIÈGE SOCIAL** : Lieu-dit Riccione, Ponte-Leccia 20218, [Haute-Corse]

**OBJET** : L'achat, la vente, la pose, l'installation et le service après-vente (SAV) de panneaux photovoltaïques, chauffe-eaux solaires et plus généralement de matériel permettant l'économie d'énergie et de tous produits relatifs aux économies et à la production d'énergie

ainsi que de bornes électriques IRVE ; La réalisation de toutes installations électriques, de plomberie et d'équipements thermiques et de climatisations ;

La réalisation de tous travaux de petite maçonnerie et autres permettant la réalisation de l'objet social ;

**DUREE** : 99 ans.

**CAPITAL** : 6000 euros

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

**Chaque membre** de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT** : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les associés.

**PRÉSIDENT** : Monsieur Fabien ORSA-TELLI, demeurant Lieu-dit Riccione, Ponte-Leccia 20218, [Haute-Corse],

**DIRECTEUR GENERAL** : Monsieur Enrique MURA, demeurant Lieu-dit Balliccione, Ponte-Leccia 20218, [Haute-Corse],

**IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le Président.

N° 07

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 01/05/2022, à BASTIA, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiées (SAS)

**Dénomination** :

RESSOURCERIE CHEZ ELLES

**Siège** : Chez Madame Angèle BARTO-LOMEI, 107 E Sulane, 20290 Borgo

**Objet** : La création d'une ressourcerie afin de contribuer au développement durable et à la réduction des déchets par, notamment, le réemploi, la revalorisation et la revente solidaire d'objets sous toutes leurs formes.

**Durée** : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS de Bastia.

**Capital** : 200 €, apport en numéraire.

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Présidente** : Madame VENTURA Clio, Gisèle, Marianne, demeurant : 99 E Sulane, 20290 Borgo

**Immatriculation** : RCS de Bastia.

N° 08

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 14/09/2022, il a été constitué une S.A.S. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : M.D.L.

**Objet social** : Exploitation fonds de commerce de garage

**Siège social** : Allée Charles de Gaulle - 20220 Ile-Rousse

**Capital** : 1.000 €.

**Durée** : 70 ans.

**R.C.S** : Bastia

**Président** : Monsieur Miguel Angelo OLIVEIRA DOS SANTOS, demeurant Résidence San Roccu à MONTICELLO [Haute-Corse].

N° 09

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/09/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

CIUCCIALINGUA

**Siège social** : 222, rue du Lac de Ceppu, Mezzavia, 20167 Mezzavia

**Capital** : 500 €

**Objet** : Exploitation d'une micro-crèche, accueil collectif destiné aux enfants de mois de trois ans et toutes activités de prestations de services non réglementées en lien avec l'objet social.

**Président** : Mme BALLONI Stella, 222, rue du Lac de Ceppu, Mezzavia, 20167 Mezzavia

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 10

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : GEPC

**FORME** : Société à Responsabilité Limitée

**CAPITAL** : 10.000 euros

**SIÈGE SOCIAL** : 44, Zone Industrielle de Cantone, Lieu-dit Cantone, Route de Calenzana, 20260 Calvi

**OBJET** : Tous travaux d'électricité générale

**DURÉE** : 99 années

**GERANCE** : Monsieur Lisandru GIOVANNI demeurant Gare de Solaro, 20240 Solaro

**IMMATRICULATION** : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 11

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par ASSP en date du 03/09/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

**M.A. INVEST**

**Siège social** : Résidence Logis, L'Aqueduc, Mezzavia, 20000 Ajaccio

**Capital** : 1000 €**Objet social** : Activité de Holding

**Président** : M. MOZZICONACCI Jean François, demeurant Résidence Prunelli II, 20117 Cauro, élu pour une durée de illimitée.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

**MODIFICATION GERANT**

N° 12

**L'ESSENTIELLE**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5000 euros

Siège social : 10, Rue Maréchal Ornano

20000 Ajaccio

500 807 979 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/09/2022, **la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Pauline MARTINETTI de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau Gérant** statutaire Monsieur Dominique MARTINETTI, demeurant 16, bd Pascal Rossini - 20000 AJACCIO, pour une durée illimitée à compter du 01.09.2022.

**L'article 13** des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Dominique MARTINETTI **a été substitué** à celui de Madame Pauline MARTINETTI.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 13

**BEL OMBRA**

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 7.622 Euros

Siège Social :

Avenue du Général de Boissoudy

Porto-Vecchio [20137]

R.C.S. Ajaccio B 350 389 755

Suivant délibération en date à PORTO-VECCHIO [20137] du 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés **a pris acte de la démission** de Madame SEYS Mireille Jeannette Mathilde **de ses fonctions de Gérante** de la société à compter du 22 juillet 2020.

Pour avis,  
La Co-gérance.

N° 14

**Société U MARE,**

Société Civile Immobilière

Capital social : 22.867,35 euros

Siège social : Esigna, Coggia

20160 Vico

R.C.S Ajaccio 378 184 501

Aux termes d'une décision en date du 22 septembre 2022 Madame Dominique, Claudine QUETIER, épouse TERRE, demeurant hameau de Pevani, 20111 CALCATOGGIO, **a été désigné Gérant** pour une durée illimitée à compter du 22 septembre 2022, **en remplacement** de Monsieur Frank SCIOCCA, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

N° 15

**Olivier PELLEGRINI****Avocat à la Cour**

Port de Plaisance de Toga

Bât. A2 - 20200 Bastia

04.95.32.05.85

**e-mail** : pellegri.olivier@orange.fr**CAVALLI DI SOGNO**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2000 euros

Siège social : 4, Bis, chemin de Porraja

20200 San Martino Di Lota

822 619 250 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 23/09/2022, **la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Jacqueline VINCIGUERRA de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau Gérant** Monsieur Thomas, Pierre, Florent RIGAL demeurant Lotissement Antonetti, 20213 SORBO-OCAGNANO, pour une durée illimitée à compter du 23/09/2022.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 16

**ROYAL PALM**

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 7.622 Euros

Siège Social :

Avenue du Général de Boissoudy

Porto-Vecchio [20137]

R.C.S. Ajaccio B 378 566 467

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés en date à PORTO-VECCHIO [20137] du 30 décembre 2021, **l'associé présent a pris acte de la démission** de Madame SEYS Mireille Jeannette Mathilde **de ses fonctions de Gérante** de la société à compter du 22 juillet 2020.

Pour avis, la Co-gérance.

**MODIFICATION SIEGE SOCIAL**

N° 17

**L'ARDOISE**

SAS au capital de 1000 €

Siège : Route Nationale 198

Sainte-Lucie de Porto-Vecchio

20144 Zonza

910 822 410 RCS Ajaccio

**MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Zonza [20144] Sainte Lucie de Porto-Vecchio du 10 août 2022, **il a été décidé de transférer à compter du même jour, le siège social à l'adresse suivante** : Porto-Vecchio [20137] - Route de Bonifacio.

**Ancienne mention** : Siège social : Route Nationale 198, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, 20144 Zonza.

**Nouvelle mention** : Siège social : Porto-Vecchio [20137], Route de Bonifacio.

**L'article 4** des statuts a été modifié en conséquence. Les **formalités** seront effectuées au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le notaire.

N° 18

**PARK AVENTURA CORSICA**

SAS au capital de 10.000 €

Lieu-dit U Casone, 20620 Biguglia

904 870 763 R.C.S. Bastia.

L'AGE en date du 26.09.2022 **a décidé de transférer le siège social** à compter du même jour et de modifier corrélativement **l'article 4** des statuts, savoir : 1, Villa Saint Antoine - Route Inférieure de Cardo - 20200 BASTIA.

Pour avis,

**DISSOLUTION LIQUIDATION**

N° 19

**LE CABESTAN**

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Immeuble U Sognu

Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse

789 396 686 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 09 août 2022 :

Les associés ont décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 09/08/2022 et **sa mise en liquidation**.

L'assemblée générale susvisée **a nommé comme Liquidateur**, Paul POGGI TOMASI, demeurant, 10, Avenue Charles de Gaulle, 20250 Corte, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le **siège de la liquidation** est fixé Résidence Vanina Park, Route du Calvaire, 20250 Corte, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

**Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 20

**E.U.R.L. "SANSOSQUARE"**

Entreprise Unipersonnelle

à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 €

Siège social : Chemin de Pastriciaello

Fontanaccio, 20129 Bastelicaccia

RCS Ajaccio : 833 313 067

**AVIS DE PUBLICITE**

Il a été décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 20 Septembre 2022 et **sa mise en liquidation**.

**L'associé unique nommé en qualité de Liquidateur** de la Société :

Monsieur SANSONETTI Jean-Damien, demeurant Chemin de Pastriciaello, Fontanaccio, 20129 BASTELICACCIA, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le **siège de la liquidation** est fixé à Chemin de Pastriciaello, Fontanaccio, 20129 BASTELICACCIA, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

**Mention sera faite au RCS** : Ajaccio.

Pour avis,

N° 21

**socotri**

Cabinet d'Expertise Comptable

20240 GHISONACCIA

Tel : 04 95 56 22 36

www.socotri.fr

**Dénomination : CROCEVIA**

Forme : SAS société en liquidation

Capital social : 1000 euros

Siège social :

220, Saint Alexandre Sauli

20270 Aleria

833267354 RCS de Bastia

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Aux termes de l'AGE en date du 30/12/2021, les actionnaires ont **approuvé** les comptes de liquidation, **donné** quitus au liquidateur Monsieur Julien FAVIER demeurant 375 ROTTANI, 20270 Aléria et **prononcé la clôture** de la liquidation de la société à compter du 30/11/2021. La **société sera radiée** au RCS de Bastia.

Le liquidateur,

N° 22

**LE CABESTAN**

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Immeuble U Sognu

Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse

789 396 686 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 31 août 2022, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- **approuvé** les comptes de liquidation ;
- **donné** quitus au Liquidateur Monsieur Paul POGGI TOMASI demeurant 10, Avenue Charles de Gaulle, 20250 Corte et **déchargé** ce dernier de son mandat ;
- **prononcé la clôture** des opérations de liquidation.

Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

**Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 23

**L'ASTROLABE**

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Immeuble U Sognu

Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse

789 648 789 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 août 2022 :

Par décision du 31 août 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- **approuvé** les comptes de liquidation ;
- **donné** quitus au Liquidateur Monsieur Paul POGGI TOMASI demeurant 10, Avenue Charles de Gaulle, 20250 Corte et **déchargé** ce dernier de son mandat ;
- **décidé la répartition** du produit net et de la liquidation ;
- **prononcé la clôture** des opérations de liquidation.

Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de GTC Bastia.

**Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,



N° 24

**STELLA**

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : U Sognu  
Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse  
539 388 033 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 09 août 2022 : Il a été décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 09/08/2022 et **sa mise en liquidation**. L'associé unique Monsieur Paul POGGI TOMASI demeurant, 10, Avenue Charles de Gaulle, 20250 Corte **exercera les fonctions de Liquidateur** durant la période de liquidation. Le **siège de la liquidation** est fixé Résidence Vanina Park, Route du Calvaire, 20250 Corte, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia. **Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 25

**ENZO**

SARL en liquidation  
Au capital de 68.602,06 €  
**Siège de la liquidation** :  
Lotissement Le Bevinco  
N 235 - 20620 Biguglia  
432 479 590 RCS Bastia

L'assemblée générale du 31 Janvier 2020 a **approuvé** le compte définitif de liquidation, **déchargé** Monsieur Joël RONCAGLIA de son mandat de liquidateur et prononcé la **clôture** des opérations de liquidation. Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

N° 26

**AVIS**

Suite à l'AGE du 31/12/2019 de la société **SARL ROX**, SARL en liquidation au capital de 33.800 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 514.788.991, dont le siège social est sis Lieu-dit I Pioppo à AREGNO et après lecture du rapport du liquidateur, Monsieur Hassene DEKHMOUICHE, les comptes de liquidation ont été **approuvés** et quitus a été **donné** au liquidateur qui a été **déchargé** de son mandat. La **clôture** des comptes de liquidation a été prononcée à compter du jour de ladite Assemblée. **Radiation** au RCS de Bastia.

N° 27

**AVIS**

L'assemblée générale ordinaire du 1er Janvier 2020 de la **SARL ENZO** au capital de 68.602,06 euros dont le siège social est sis Lotissement Le Bevinco - N° 235 à BIGUGLIA [20620] et immatriculée au RCS BASTIA sous le 432 479 590, a décidé la **dissolution anticipée** de la société et sa **mise en liquidation conventionnelle** avec effet du 1er Janvier 2020, **nommé en qualité de liquidateur** Monsieur Joël RONCAGLIA demeurant Résidence Mare e Vista - Lieu-dit Olzo à SAINT-FLORENT [20217] et fixé le **siège de la liquidation** Lotissement Le Bevinco - N° 235 à BIGUGLIA [20620].

Pour avis au RCS BASTIA.

N° 28

**DES ILES**

Société Civile Immobilière  
En liquidation  
Au capital de 1000 euros  
Siège social :  
Chez Madame Violaine THIBAUDIN  
Résidence Isola Celeste E  
20220 L'Île-Rousse  
912 102 100 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 15 août 2022 : Les associés ont décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 15/08/2022 et **sa mise en liquidation**. L'assemblée générale susvisée a **nommé comme Liquidateur**, Jérôme LOLLO, demeurant Résidence Isola Celeste, 20220 L'Île-Rousse, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le **siège de la liquidation** est fixé Chez Madame Violaine THIBAUDIN, Résidence Isola Celeste E, 20220 L'Île-Rousse, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia. **Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 29

**DES ILES**

Société Civile Immobilière  
En liquidation  
Au capital de 1000 euros  
Siège social :  
Chez Madame Violaine THIBAUDIN  
Résidence Isola Celeste E  
20220 L'Île-Rousse  
912 102 100 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 31 août 2022, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :  
- **approuvé** les comptes de liquidation ;  
- **donné** quitus au Liquidateur Monsieur Jérôme LOLLO, demeurant Résidence Isola Celeste, 20220 L'Île-Rousse et **déchargé** ce dernier de son mandat ;  
- **prononcé la clôture** des opérations de liquidation. Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia. **Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 30

**AVIS**

Suite à l'AGE du 31/12/2019, l'associé unique et gérant de la **SARL ROX**, SARL au capital de 33.800 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 514.788.991, dont le siège social est sis Lieu-dit I Pioppi - 20220 AREGNO a décidé de la **dissolution anticipée** de la société et de **sa liquidation amiable** sous le régime conventionnel. Monsieur Hassene DEKHMOUICHE, Gérant, a été **nommé en qualité de liquidateur** et le **siège social de la liquidation** a été fixé au siège social de la société. Les **actes** seront déposés au tribunal de commerce de BASTIA.

N° 31

**CARDI INVESTISSEMENTS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2.000,00 €uros  
Siège social : Lieu-dit La Sauvagerie  
20137 Porto-Vecchio  
822 923 355 RCS Ajaccio

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes d'une décision de **dissolution** en date du 01.09.2022, L'associée unique personne morale de la société dénommée **CARDI INVESTISSEMENTS** a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la **dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société** à compter du 01.09.2022 avec effet fiscal au 01.09.2022.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société dénommée **CARDI INVESTISSEMENTS** au profit de la société dénommée **DON CESAR**, associée unique personne morale de la société dénommée **CARDI INVESTISSEMENTS** sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret numéro 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société dénommée **CARDI INVESTISSEMENTS** peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

**Ces oppositions** doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Ajaccio. **Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.**

Pour avis,

**POUR ACCELERER VOS DEMARCHES  
PAIEMENT  
PAR CARTE BANCAIRE**



**SUR PLACE OU PAR TELEPHONE**

N° 32

**STELLA**

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : U Sognu  
Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse  
539 388 033 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 août 2022 : Par décision du 31 août 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :  
- **approuvé** les comptes de liquidation ;  
- **donné** quitus au Liquidateur Monsieur Paul POGGI TOMASI demeurant 10, Avenue Charles de Gaulle, et l'a **déchargé** de son mandat ;  
- **décidé la répartition** du produit net et de la liquidation ;  
- **prononcé la clôture** des opérations de liquidation. Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bastia. **Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 33

**Raison sociale :  
PAOPALITHAI**

Forme : SARL  
Au capital de 6000 euros  
Siège social :  
Route de Maison Pieraggi  
Aghione, 20270 Aléria  
RCS Bastia : 504 815 333

**DISSOLUTION DE SOCIETE**

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2022, les associés de la société ont décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et **sa mise en liquidation amiable** sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

**Elle a nommé comme liquidateur** M. Paolacci Toussaint, demeurant à Lot Casella, Morta, Prunelli di Fiumorbo, 20243 pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le **siège de la liquidation** est fixé à C/ M. Paolacci Toussaint, demeurant à Lot Casella, Morta, Prunelli di Fiumorbo. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les **actes et pièces relatifs** à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le liquidateur.

N° 34

**Raison sociale :  
Société Insulaire  
de Méthanisation  
des Déchets**

Forme : SAS  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Casabiandra  
rte de Licettu, Aléria 20270  
RCS Bastia : 813 002 771

**DISSOLUTION DE SOCIETE**

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2022, les associés de la société ont décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et **sa mise en liquidation amiable** sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

**Elle a nommé comme liquidateur** M. Paolacci Toussaint, demeurant à Lot Casella, Morta, Prunelli di Fiumorbo, 20243 pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le **siège de la liquidation** est fixé à C/ M. Paolacci Toussaint, demeurant à Lot Casella, Morta, Prunelli di Fiumorbo. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les **actes et pièces relatifs** à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le liquidateur.

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) GRAVONA, PRUNELLI, GOLFES D'AIACCIU ET DE LAVA

#### 1ère Insertion,

Une enquête publique est ouverte, portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Gravona, Prunelli, golfes d'Aiacciu et de Lava dont le périmètre s'étend sur les 25 communes listées ci-après [arrêté du Président du Conseil exécutif de Corse n° 22-578 CE du 6 septembre 2022] :

A Bastelicaccia, Afà, Aiacciu, Alata, Albitreccia, Appiettu, Aucciani, Bastelica, Bucugnà, Carbuccia, Cavru, Coti Chjavari, Cutuli è Curtichjatu, Eccica è Suaredda, Grussettu è Prugna, I Peri, Ocana, Pitrusedda, Sarrula è Carcupinu, Tavacu, Tavera, Todda, Vaddi di Mizana, Veru, Villanova.

**DURÉE DE L'ENQUÊTE** : du lundi 17 octobre à 9h00 au jeudi 17 novembre 2021 à 17h00.

**SIÈGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE** : La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), structure porteuse du projet pour le compte de la commission locale de l'eau du SAGE Gravona, Prunelli, golfes d'Aiacciu et de Lava, dont la Présidente est responsable de la procédure d'élaboration, est désignée comme siège de l'enquête publique.

Une Commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif de Bastia et composée comme suit, conduira l'enquête :

Président	Membres Titulaires	Membres Suppléant
M. Dominique FARELLACCI	M. André FREDIANI M. Paul-François GIACOBBI	M. Bernard LORENZI

Elle se tiendra à disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

Lieux et adresses des permanences	Dates et horaires des permanences
CAPA - Siège de l'enquête publique Espace Alban, Bât G et H, 18 rue Antoine Sollacaro 20000 Aiacciu	Le 17/10/2022 de 9H00 à 12H00 Le 03/11/2022 de 9H00 à 12h00 Le 17/11/2022 de 14H00 à 17H00
Communauté de communes Celavu Prunelli Lieu-dit Fontanaccia, BP 90038 20129 A Bastelicaccia	Le 17/10/2022 de 9H00 à 12H00 Le 03/11/2022 de 13H00 à 16H00 Le 17/11/2022 de 9H00 à 12H00
Mairie de Grussettu è Prugna Mairie annexe de Purtichju Centre administratif de Purtichju 20166 Purtichju	Le 17/10/2022 de 14H00 à 17H00 Le 03/11/2022 de 9H00 à 12H00 Le 17/11/2022 de 14H00 à 17H00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique dans toutes les mairies du périmètre ainsi qu'aux sièges des intercommunalités du territoire (CAPA, siège de l'enquête publique, communauté de communes Celavu Prunelli, communauté de communes de la Pieve de l'Ornanu et du Taravu) aux jours et heures habituels d'ouverture au public et présenter ses observations sur l'un des registres d'enquête (établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés) ouverts à cet effet.

Les observations du public peuvent également être adressées, pendant toute la durée de l'enquête, au président de la commission d'enquête :

- Par voie électronique sur un registre dématérialisé qui permet également la consultation du dossier à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/sage-gravona-prunelli> ;

- Par courrier électronique à l'adresse :

[sage-gravona-prunelli@mail.registre-numerique.fr](mailto:sage-gravona-prunelli@mail.registre-numerique.fr) ;

- Par courrier postal, au siège de l'enquête (pour y être annexées au registre d'enquête) : Enquête publique relative au SAGE Gravona, Prunelli, golfes d'Aiacciu et de Lava, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), Espace Alban Bât G et H, 18 rue Antoine Sollacaro, 20000 Aiacciu.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera également consultable à la Collectivité de Corse ainsi que sur les sites internet de la Collectivité de Corse (<https://www.isula.corsica>) et de la CAPA (<https://www.ca-ajaccien.corsica>).

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le Président de la commission d'enquête transmet à la Collectivité de Corse, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées sont tenus à disposition du public dans les mairies et aux sièges des intercommunalités du territoire pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi qu'à la Collectivité de Corse et consultables sur les sites internet de la CAPA et de la Collectivité de Corse.

Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès de M. Jean-Marc PINELLI, en charge du projet au sein de la structure porteuse

[Jm.Pinelli@ca-ajaccien.fr](mailto:Jm.Pinelli@ca-ajaccien.fr) / 04.95.52.95.00).

À l'issue de l'enquête, le SAGE Gravona, Prunelli, golfes d'Aiacciu et de Lava éventuellement modifié pour tenir compte des résultats, pourra être approuvé par l'Assemblée de Corse.

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

### MAIRIE DE CAGNANO

#### RESTAURATION DE L'ENVELOPPE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

##### Identification de l'acheteur :

MAIRIE DE CAGNANO  
SIRET : 21200046700010  
20228 CAGNANO  
Madame Catherine CATONI  
[mairie.de.cagnano@orange.fr](mailto:mairie.de.cagnano@orange.fr)  
0495350167

##### Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Identifiant interne de la consultation : CAGNAN MAPA 2022-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : Voir documents de consultation

Date et heure limite de réception des plis : 25/10/2022 à 11:00

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non

Critères d'attribution :

Critère 1 : PRIX DES PRESTATIONS 40%

Critère 2 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION apprécié au vu des éléments contenu dans le cadre de mémoire technique 60%

Intitulé du marché :

Restauration de l'enveloppe d'un bâtiment communal

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : CAGNANO - Hameau d'Ortale

Lots :

- Lot 1 : Charpente bois et couverture lauze
- Lot 2 : Enduits à la chaux - Travaux de maçonnerie et Divers
- Lot 3 : Menuiseries aluminium

Informations complémentaires :

Visite obligatoire : Oui.

Détails sur la visite : Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler.

Autres informations complémentaires :

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi à la publication : 26 septembre 2022.

## La SELARLU BRONZINI DE CARAFFA

Avocat

représentée par Maître Benoît BRONZINI DE CARAFFA  
membre de l'AARPI TOMASI - VACCAREZZA  
BRONZINI DE CARAFFA - TABOUREAU GENUINI  
LUISSI - BENARD-BATTESTI

6 Bd Paoli - 20200 BASTIA - Tel : 04.95.32.86.00

[Email : avocats-ajaccio@scp6paoli.com](mailto:avocats-ajaccio@scp6paoli.com)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Le JEUDI 3 NOVEMBRE 2022 A 11 HEURES

Au Palais de Justice de BASTIA, Rond-Point de Moro Giafferi - 20200 BASTIA

### DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE A VENDRE :

Sur la commune de CANALE DI VERDE (20230) :

- **LOT UN** : dans la construction cadastrée C 527, un appartement de 88,20 m<sup>2</sup> dont les pièces sont distribuées entre le rez-de-chaussée, côté ouest, le palier intermédiaire à la suite et le 1er étage et des pièces réparties entre le 2ème étage et le patio intermédiaire qui le précède, la cave au rez-de-chaussée côté Est, et le grenier (soit 76,81 m<sup>2</sup>),

Mise à prix : 127.700 €uros

- **LOT DEUX** : le bâtiment rural appelé « four à pain » cadastré C 508, et les terrains référencés B 118, 150, 186, 187, 188, 189, 191, 194, 200, 201, 202, 210, 214, 263, 272, 277, 291, 407, 409, 417p, C 143, 146, 150, 315, 317, 321, 322, 336, 338, 339, 344, 355, 382, 384, 385, 403, 502, 612, 614, 747, 790, D 87, 94p,

Mise à prix : 29.700 €uros

Visite des lieux le 11 Octobre 2022 de 14h30 à 15h30 par la SCP KALLIJURIS Huisiers de justice associés, Résidence Casalunga - Av de Borgo - Bât B2 - 20290 BORGIO - Tél : 04.95.36.15.49

ETANT PRECISE :

Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de BASTIA avec remise préalable à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €

Que les renseignements complémentaires et le cahier des conditions de vente peuvent être consultés auprès du Greffe du Juge de l'exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de BASTIA ou au Cabinet de l'AARPI TOMASI - VACCAREZZA - BRONZINI DE CARAFFA - TABOUREAU GENUINI - LUISSI - BENARD-BATTESTI.



**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPEE  
SANS LIQUIDATION  
D'UNE SOCIETE**

Par décision du 21 septembre 2022, la société RC, société par actions simplifiée au capital de 1.617.100 euros, dont le siège social est situé Caldaniccia, lieu-dit Pernicaggio, 20167 SARROLA-CARCOPINO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 480 493 824 a, en sa qualité d'associée unique de la société CORSE RESEAU ELECTRIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros dont le siège social est situé Lieu-dit Pernicaggio, Caldaniccia, 20167 SARROLA-CARCOPINO, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 812 574 515, **décidé la dissolution anticipée de ladite société RAFFALLI IMMOBILIER** par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. **Cette dissolution** entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société RAFFALLI IMMOBILIER au profit de la société RC, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. **Ces oppositions** devront être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Ajaccio dont l'adresse est la suivante : Palais du Finosello, Avenue du Maréchal Lyautey, 20090 AJACCIO. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société RAFFALLI IMMOBILIER au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. **Mention** sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé du 26 février 2015, La société **ORCHESTRA PREMAMAN**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 12.159.825 euros, RCS MONPELLIER 398 471 565, aux droits de laquelle intervient la société NEWORCH SAS au capital de 13.000.000,00 sise 200 RUE DES TAMARIS, ZAC SAINT ANTOINE, 34130 SAINT AUNÈS, 882 808 587 RCS de MONPELLIER, suite au jugement du Tribunal de commerce spécialisée de Montpellier en date du 19 juin 2020 arrêtant le plan de cession de l'activité et des actifs de la société ORCHESTRA PREMAMAN au bénéfice de la société NEWORCH a **donné en location gérance** à la société **BABY DREAM**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social Route du Stade à FURIANI (20600), immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 801 820 739, **un fonds de commerce** de vente au détail de vêtements, chaussures ou accessoires pour enfants sous enseigne ORCHESTRA exploité Avenue Sampiero Corso, Lieu-dit Saint Pancrace à FURIANI (20600). **Ce, pour une durée** ayant commencé à courir du 23/04/2014 pour se terminer le 22/04/2023 renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation, pour des périodes de trois années.

Pour avis,

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPEE  
SANS LIQUIDATION  
D'UNE SOCIETE**

Par décision du 21 septembre 2022, la société RC, société par actions simplifiée au capital de 1.617.100 euros, dont le siège social est situé Caldaniccia, lieu-dit Pernicaggio, 20167 SARROLA-CARCOPINO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 480 493 824 a, en sa qualité d'associée unique de la société CORSE RESEAU ELECTRIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros dont le siège social est situé lieu-dit Bastos Chinchine, 20600 FURIANI, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia sous le numéro 804 381 283, **décidé la dissolution anticipée de ladite société CORSE RESEAU ELECTRIQUE** par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. **Cette dissolution** entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CORSE RESEAU ELECTRIQUE au profit de la société RC, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. **Ces oppositions** devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bastia dont l'adresse est la suivante : Place Moro de Giafferi, 20200 BASTIA. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société CORSE RESEAU ELECTRIQUE au Registre du commerce et des sociétés de Bastia s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. **Mention** sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, La Gérance.



**Monsieur Miot**  
BOUTIQUE HÔTEL • BASTIA CENTRE

2 RUE MIOT - 20200 BASTIA

Réservez sur :  
WWW.MONSIEURMIOT.COM

Facebook icon / Instagram icon / HOTELMONSIEURMIOTBASTIA

**ANNONCES LÉGALES**

Nous traitons les annonces jusqu'au mardi 16 heures pour une parution le samedi en kiosque.

**Par E-mail :**  
al-informateurcorse@orange.fr

**Par téléphone :** 04 95 32 89 92

**Par Fax :** 04 95 32 02 38

**Par courrier :**  
Immeuble MAREVISTA  
12 Quai des Martyrs - 20200 BASTIA

**Dans nos locaux :**  
1, rue Miot - 20200 Bastia

**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN  
Avocat à la Cour**

Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tel : 04.95.37.64.79

Fax : 04.95.38.54.71

Suivant acte SSP en date du 23/09/22, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination :** ELEC P.A

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Siège :** Lot. 7 Arciquadra - 20137 Lecci

**Capital :** 1.000 € par apport en numéraire

**Objet :** Tous travaux d'électricité générale, domotique, informatique, alarme, vidéosurveillance, dépannage. La vente de matériel électrique.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. **Chaque associé** dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Cession d'actions :** Toutes les cessions, sauf entre associés, sont soumises à la procédure de préemption. Toutes les cessions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité.

**Président :** Marc Jean PASQUITO, demeurant Folaca Belle, Route de Palombaggia, 20137 PORTO-VECCHIO.

**Mention** sera faite au RCS d'Ajaccio.

**SARL EPN**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8000 euros

Siège social : 55, Route de San Martino

20200 Pietranera

RCS Bastia 445 059 538

**ORDRE D'INSERTION**

Aux termes du procès verbal du 16 septembre 2022, l'assemblée générale, statuant conformément à l'article L.223-42 du code de commerce, a **décidé de ne pas dissoudre** la société.

**Mention** sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

**AVIS RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale N°05, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 23/09/2022, ICN, n°6944 concernant la **Société ABN**, SCI au capital de 1000 €, en cours de constitution.

**Il y avait lieu de lire** «Siège : chemin de l'Usine à Gaz, Quartier Recipello, 20200 BASTIA». Le reste sans changement.

**RECTIFICATIF**

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Informateur Corse Nouvelle du 02/09/2022 concernant **ITAC**.

**Il fallait lire** : Par acte SSP au 23/09/2022, il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée **INSTITUT THERAPEUTIQUE D'ACCOMPAGNEMENT COMPORTEMENTAL** au capital de 1.000 €.

**RECTIFICATIF**

À l'annonce parue dans

"l'Informateur Corse Nouvelle"

du 17 juin 2022 portant le N°6930.

Suite à l'acte reçu le 07 juin 2022 par **Maître Olivier LE HAY**, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée "Alain SPADONI & Associés, Notaires", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent » :

**Concernant la Vente par madame Dominique MASSONI** demeurant à AJACCIO [20000] Boulevard Fred SCAMARONI à **Monsieur Thierry VIGNAROLI et Madame Pascale Rosalie Fernande SANNA** demeurant ensemble à AJACCIO [20000] Immeuble Beau Site, Résidence Pietralba, avenue du MONT THABOR.

**Portant sur un fonds commerce** d'ARTICLES POUR FUMEURS, ARTICLES SOUVENIRS auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac initialement situé à AJACCIO [20000] 5, rue Fesch, et transféré au 12, avenue Antoine SERAFINI à AJACCIO [20000] connu sous le nom commercial "**LE CORSAIRE**", et immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO, numéro 483501599.

**Au Prix de 140.000,00 € et entrée en jouissance** le 7 juin 2022.

**Au lieu de lire :**

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de Maître Jean-Pierre CELERI, Mandataire Judiciaire à AJACCIO ou domicile a été élu à cet effet.

**LIRE :**

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Jean-Pierre CELERI, Mandataire Judiciaire à AJACCIO, 22, Cours Napoléon où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Maître Olivier LE HAY,  
Notaire.

**BATICANTONE**

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 1, Lotissement Linaccio

20220 Monticello

827 741 935 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 20 juin 2022 :

Les associés ont décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 31/07/2022 et **sa mise en liquidation**. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Joao Casimiro FERREIRA DE AMORIM, demeurant 1, Lotissement Linaccio, 20220 Monticello, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le **siège de la liquidation** est fixé 1, Lotissement Linaccio, 20220 Monticello, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

**Mention sera faite au RCS :** Bastia.

Pour avis,

N° 47



### AVIS D'INFORMATION

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Collectivité de Corse  
22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AIACCIU CEDEX 1.  
Tél: +33 495202525.  
Fax: +33 495516621.

**Courriel :** [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)  
**Adresse internet :** <https://www.isula.corsica>

**Objet du marché :** Réhabilitation partielle du niveau R+2 du bâtiment LECLERC situé cours Général LECLERC à Aiacciu

**Numéro de référence :** 2022-3DCR-0105

**Date limite de remise des offres :** 21/10/2022 à 16h00.

**Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation** Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21/09/2022.

N° 48



Dénomination :  
**ORSU-MARIA**

Forme : SAS au capital de 500 euros

Siège social : Village de CAMPANA

20229 Campana

808 221 824 RCS de Bastia

### EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2022, **les actionnaires ont décidé à compter du 15 septembre 2022 d'étendre l'objet social aux activités de :** Activité de marchand de biens, Transactions sur immeubles et fonds de commerces..

Mention sera portée au RCS de Bastia.

N° 49

Dénomination :

**HOLDING GROUPE FINIDORI**

SAS au capital social : 3500 euros

Siège social : 134, App Cocody III

20260 Lumio

892 836 974 RCS de Bastia

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision en date du 30 août 2022, **l'associé unique a pris acte de la modification de la direction :**  
**- Directeur général :** Monsieur Bernard FINIDORI, demeurant Plan d'Aregno, 20214 Calenzana (Nomination).  
**Mention** sera portée au RCS de Bastia.



**04 95 32 04 40**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Avec actulégales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010**



Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'



**Infolegale**  
& marketing



## INSERTION LÉGALE

Aux termes d'un acte authentique reçu par **Maître Laurent MATIVET**, notaire associé de la SAS L'Office du Cours à AJACCIO, 7 Cours Napoléon, le 14 septembre 2022, **il a été constaté la cession d'actions** enregistré au SIE AJACCIO le 26/09/2022 sous le numéro 458 :

Dans la société par actions simplifiée LPOF ayant son siège social à BASTELICACCIA [20129] lieu-dit Licciola, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro 881619589 :

**CEDANT** : Madame Angélica PALA, demeurant à BASTELICACCIA [20129] lieu-dit Licciola.

**CESSIONNAIRE** : Monsieur Luc DEIANA, AJACCIO [20000] Chemin d'Appietto, Valle di Punta Mozza.

**Cession de 1.005 actions** numérotées de 1.006 à 2.010, au prix de 70.000 €.

**Modification statutaire** de la SAS LPOF :  
\* **Ancienne mention article 7**

## CAPITAL SOCIAL :

Le capital social a été fixé à la somme de 100.500,00 Euros, divisé en 2010 actions de 50,00 Euros chacune, et actuellement réparties de la façon suivante :

- 1005 parts à Monsieur CHABRE Fabien.  
- 1005 parts à Madame PALA Angélica.

\* **Nouvelle mention article 7**

## CAPITAL SOCIAL :

Le capital social a été fixé à la somme de 100.500,00 Euros, divisé en 2010 actions de 50,00 Euros chacune, numérotées de 1 à 2010, réparties de la façon suivante :

- 1005 parts à Monsieur CHABRE Fabien, numérotées de 1 à 1005.

- 1005 parts à Monsieur DEIANA Luc, numérotées de 1006 à 2010.

Les **oppositions**, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la publication légale, en l'Office du notaire.

Pour avis, Le notaire.

N° 51

## SARL GARAGE DU CAP

Au capital de 7622 €

Siège social : Lieu-dit Minelli  
20200 Ville-de-Pietrabugno  
RCS Bastia Siren : 330 072 885

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une assemblée générale, en date du 31 décembre 2018 il a été décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de 31 décembre 2018 à minuit et **sa liquidation amiable** sous le régime conventionnel, conformément à l'article 36 des statuts.

Monsieur BRUGIONI David demeurant village de CENTURI, 20238 CENTURI en **qualité de liquidateur**.

Le **siège de la liquidation** est fixé chez Monsieur Monsieur BRUGIONI David demeurant village de CENTURI, 20238 CENTURI adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le **dépôt des actes et pièces** relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.  
**Mention sera faite au RCS de Bastia.**

N° 52

## APICULA

SASU au capital de 1.000 euros  
Siège : 16, bld Paoli - 20200 Bastia  
912 301 199 RCS Bastia

L'AGO du 19/09/2022 a **étendu l'objet** à : Formation en Apprentissage.  
**RCS** : Bastia.

## BATICANTONE

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 1, Lotissement Linaccio

20220 Monticello

827 741 935 RCS Bastia

## AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 31 juillet 2022, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- **approuvé** les comptes de liquidation ;  
- **donné** quitus au Liquidateur Monsieur Joao Casimiro FERREIRA DE AMORIM demeurant 1, Lotissement Linaccio, 20220 Monticello, **déchargé** ce dernier de son mandat ;

- **prononcé la clôture** des opérations de liquidation.

Les **comptes de liquidation** seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

**Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,

N° 54

## NAVIS CUSTOS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.136.760 euros

Siège social : 5, Boulevard Sampiero

20000 Ajaccio

532 194 222 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2022 et du procès-verbal de la gérance du 30 août 2022, **le capital social a été réduit d'une somme de 656.760 euros, pour être ramené de 1.136.760 euros à 480.000 euros** par rachat et annulation de 656.760 parts sociales appartenant aux associés.

La **modification des statuts** appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

## ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

**Ancienne mention** : "Le capital social est fixé à un million cent trente-six mille sept cent soixante euros (1.136.760 €)."  
**Nouvelle mention** : "Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt mille euros (480.000 €)."

Pour avis, la Gérance.

N° 55

## L'ASTROLABE

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Immeuble U Sognu

Route de Calvi, 20220 L'Île-Rousse

789 648 789 RCS Bastia

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 09 août 2022 :

Il a été décidé la **dissolution anticipée** de la Société à compter du 09/08/2022 et **sa mise en liquidation**.

L'associé unique Monsieur Paul POGGI TOMASI demeurant, 10, Avenue Charles de Gaulle, 20250 Corte **exercera les fonctions de Liquidateur** durant la période de liquidation.

Le **dépôt des actes et pièces** relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

**Mention sera faite au RCS** : Bastia.

Pour avis,



## SCP MAMELLI

Notaires

20217 Saint-Florent

Tel : 04.95.37.06.00

Email : scp.mamelli@notaires.fr

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1

Code de Procédure Civile

Loi n°2016-1547

du 28 Novembre 2016

Suivant testament olographe en date du **22 mars 1998**, Madame Juliette, CANALE, veuve de Monsieur César André, CARLINI, demeurant à SAINT-FLORENT [20217] Lieu-dit Tetola Maris Stella, née à NONZA [20217], le 22 mai 1920, décédée à SAINT-FLORENT [20217] le 13 mars 2021, **à consenti un legs universel**.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vannina MAMELLI, le 14 mai 2021, et il résulte d'un acte de contrôle de la saisine reçu par Maître Vannina MAMELLI, le 16 septembre 2022, que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

**En cas d'opposition**, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Les **oppositions** pourront être formées auprès de Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI, Notaire à VILLE-DI-PIE-TRABUGNO 20200 - Immeuble le Napoléon, chargé du règlement de la succession.

Pour Insertion,  
Le Notaire.

N° 57

## GOODCLOUD

Société par Actions Simplifiée

Au capital social de 1000 euros

Siège social : 4 boulevard Masseria

20000 Ajaccio

N° RCS : 888 054 046 Ajaccio

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 Septembre 2022, il résulte que :

**Le siège social a été transféré** à Avenue Noël Franchini, Résidence les Corallines Batiment C, 20090 Ajaccio, à compter du 28 Septembre 2022.

**L'article 4** des statuts a été modifié en conséquence.

**Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.**

Pour avis,

N° 58

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale N°59, concernant la **dissolution du GFA François ANTONINI** paru le 2 septembre 2022.

**Il a été omis de préciser le nom du liquidateur** : Monsieur ANTONINI Philippe demeurant à FRASSICCIA 20270 et **le siège de la dissolution** est celui du siège social de la société ; Le reste sans changement.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 1er septembre 2022, il a été constitué une Société représentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : **SCI THOR**

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Capital** : Cinq cents euros

**Siège** : Résidence Bagatelle B - Rue Juge Falcone - 20200 Bastia

**Objet social** : Acquisition, construction, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.

**Durée** : 99 ans

**Apports en numéraire** : 500 euros

**Gérants** : M. Thomas MENOCCI

**Immatriculation** : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, La gérance.

N° 60

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1

Code de Procédure Civile

Loi n°2016-1547

du 28 Novembre 2016

Suivant testament olographe en date du **05/08/2008**.

Mademoiselle Anna ACQUAVIVA, en son vivant Retraitée, demeurant à BASTIA [20200] Palais Saint Antoine, Quartier Colombani, Boulevard Benoite Danesi.

Née à GALERIA [20245], le 7 mai 1929. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à BASTIA (FRANCE), le 21 janvier 2022.

**A consenti un legs universel**.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée "Alain SPADONI & Associés, Notaires", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO [Corse-du-Sud], 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent », le 21 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

**Opposition** à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Olivier LE HAY, notaire à AJACCIO (Corse du Sud), référence CRPCEN : 20004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
**En cas d'opposition**, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

N° 61

## ANJELIST

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8000 euros

Siège social : Résidence le Casanova

RT11 - 20620 Biguglia

877 640 920 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 27/09/2021, l'A.G.E. des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, **a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution** de la Société.

Pour avis, La Gérance.

# Annonces légales

**TRANSMETTEZ**

**VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**



votre contact : **Albert TAPIERO**

☎ **04 95 32 89 92 / 06 41 58 40 23**

**al-informateurcorse@orange.fr**



# Une rentrée sous tension



**L'été s'étirole**, les rues de l'île commencent à se vider de leurs touristes, l'heure est à la rentrée de classes en ce mois de septembre. Comme l'an passé, celle-ci a à nouveau une saveur un peu particulière avec l'ombre du Covid-19 qui continue de planer. Si les cours reprennent tous en présentiel, un protocole sanitaire est toujours en place. C'est donc avec un masque sur le nez qu'écoliers, collégiens et lycéens retrouvent les bancs de leurs établissements, tandis qu'on craint des fermetures rapides de classes face à un virus toujours bien présent, d'autant que la diffusion du variant Delta fait augurer des risques de contamination plus élevés. Alors que le vaccin s'impose toujours comme la seule arme face à la pandémie, partout en France on essaye d'accélérer la vaccination des 12-17 ans, en organisant des campagnes au sein des établissements scolaires. De quoi attiser encore un peu plus l'ire des antivax qui continuent la mobilisation entamée huit semaines plus tôt, à l'annonce de la mise en place du pass sanitaire. Mouvement renforcé par les professionnels de santé non vaccinés qui ne peuvent plus exercer et a fortiori plus recevoir de salaire depuis le 15 septembre. Malgré tout, les choses semblent aller un peu mieux en Corse. Pour preuve, la mesure qui, depuis le 16 août, y rendait obligatoire la présentation d'un pass sanitaire à l'entrée des centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> est levée.

C'est dans ce contexte un peu tendu que le FLNC décide de refaire surface et d'envoyer un avertissement. Le mouvement clandestin, qui ne s'était plus exprimé depuis avant les élections territoriales, fait paraître une vidéo le 2 dans laquelle une quarantaine de militants armés menacent de reprendre les actions violentes, estimant que la voix de la paix avec Paris est un échec. «À l'État français, nous disons clairement que si sa politique de mépris perdure, nous reprendrons définitivement, avec probablement plus de détermination encore que par le passé, les chemins de la nuit combattante que nous connaissons si bien», alerte ainsi le FLNC en dénonçant d'autre part l'avènement d'un «nouveau clan qui a utilisé tous les ressorts de ses prédécesseurs pour se faire élire». «Les ambitions de la Lutte de Libération Nationale sont aujourd'hui jetées aux oubliettes de l'histoire [...] elles ont été sacrifiées sur l'autel de la recherche d'une exclusive victoire électorale», tance-t-il encore, taclant par là la décision de Gilles Simeoni de partir seul aux dernières élections. Les clandestins s'attaquent aussi aux «promoteurs», «pollueurs», et à la «voyoucratie corse» en avertissant: «Nos organisations seront lucides et vigilantes sur les dérives possibles de ce système mafieux si cela venait à impacter nos militants. Nous saurions réagir». Après que quatre bungalows situés à Capo di Fenò aient été la cible d'une tentative d'attentat le 1<sup>er</sup>, l'action sera revendiquée à la fin du mois par le FLNC. Dans un communiqué,

l'organisation fustige la spéculation foncière en écrivant: «Notre jeunesse qui veut produire sur sa terre ne trouve pas de surface agricole pour travailler mais un spéculateur français, lui, en trouve aisément. Et sans notre intervention rien ne se passait».

Dans un autre registre, la Collectivité de Corse encaisse un coup dur le 29 avec une décision du Conseil d'État qui valide sa condamnation à verser plus de 86 millions d'euros à la Corsica Ferries pour concurrence irrégulière dans le cadre de la Délégation de service public accordée à la SNCM entre 2007 et 2013. Une décision «extrêmement pénalisante pour la Collectivité de Corse et au-delà pour l'ensemble des Corses» dénonce l'Exécutif, en expliquant qu'elle impactera «le budget et l'action de la Collectivité de Corse aussi bien en fonctionnement qu'en investissement». Pointant encore «une injustice morale et financière et un scandale politique», il annonce envisager une action en justice devant la Commission européenne.

Ce mois de septembre marque aussi les 20 ans des attentats du 11 septembre 2001. 20 ans que le monde basculait face à la pire attaque terroriste jamais perpétrée, avec près de 3 000 morts et plus de 16 000 blessés. Comme un clin d'œil de l'histoire, c'est à quelques heures de ce triste anniversaire que le 8 à Paris s'ouvre le procès des attentats du 13 novembre 2015. Un moment éprouvant pour les victimes et les familles de victimes de ces dramatiques attaques au tade de France, dans Paris et au Bataclan qui avaient entraîné la mort de 131 personnes et fait 413 blessés. Prévu pour durer 9 mois, ce procès se tient en présence du seul terroriste survivant de ces attaques, Salah Abdelslam et de 19 complices présumés. ■ MP

## UN AN PLUS TARD

Une rentrée scolaire relativement normale a eu lieu, ce début septembre. Les masques ne font désormais plus partie du dress code et le protocole sanitaire a été bien allégé. Il faut dire que le Covid-19 ne fait plus la une de l'actualité depuis de longs mois. Toujours bien présent, il ne s'agirait toutefois pas de l'enterrer trop vite. D'autant que la reprise des classes fera sans doute à nouveau grimper les statistiques. Sur le plan politique, cette fin d'été aura été rythmée par l'ouverture du cycle de réunions thématiques avec le gouvernement. Une première réunion d'importance, qui s'inscrit dans le cadre des discussions sur l'avenir institutionnel de la Corse que Gérald Daramanin a souhaité ouvrir avec la Corse, suite aux nombreuses manifestations qui avaient éclaté après l'assassinat d'Yvan Colonna. ■

4<sup>E</sup> ÉDITION D'INCHJO'STOBRE

# C'EST PARTI POUR 31 JOURS DE DESSINS!

**Depuis 4 ans, Laure et Cédric Gorvel, gérants de la boutique d'art créatif La Petite Usine, à Bastia, organisent l'Inchjo'stobre, inspiré du célèbre défi américain Inktober. Ils ont su au fil du temps en faire un évènement culturel insulaire.**  
Propos recueillis par Christophe Giudicelli.



Photo DR

## Quel est le propos d'Inchjo'stobre?

**CÉDRIC GORVEL:** Au départ, c'est une idée qui vient des pays anglo-saxons, mais on a réussi à la transformer en une initiative locale et la réinterpréter à notre manière. Ça invite à réinterpréter en dessin – mais pourquoi pas aussi en photos ou en poèmes – les mots que les artistes donnent. C'est vraiment une invitation, il n'y a pas de récompense. On est sur un challenge personnel. Celui de dessiner son mot sur une durée de 24h00 et de le poster sur Instagram.

**LAURE GORVEL:** Ça nous fait sortir des réseaux sociaux et remet l'humain au cœur de l'art. Le but est de progresser, de mettre en lien les artistes, de dessiner tous autour du même mot, du coup c'est motivant.

## Peut-on dire qu'en 4 ans, Inchjo'stobre a réussi son pari de faire dessiner le plus de monde possible?

**LG:** Oui, nous recrutons chaque année de plus en plus de personnes. Les artistes sont de plus nombreux à participer. On a eu une petite baisse l'an passé, peut être en raison de la Covid 19, mais cette année on va être très nombreux. C'est un bilan super positif! Inchjo'stobre a créé des liens, une petite communauté, c'est ce côté familial qui plaît.

**CG:** On n'est pas loin de 100 à 150 dessins par jour. On arrive à le quantifier via Instagram. La première année, on était en dessous des 100 personnes, mais nous étions déjà à 75 dessins par jour. Ce qui est beaucoup pour un défi insulaire qui se passait au départ essentiellement sur la Haute-Corse, mais qui s'est étendu sur Ajaccio, Corte. C'est vraiment quelque chose qui intéresse beaucoup de monde. Et on commence à Marseille également où nous avons envoyé quelques box de matériel que nous éditons spécialement pour Inchjo'stobre.

## Comment sont choisis les 31 mots – certains faciles, d'autres moins – à partir desquels créer?

**CG:** Ce n'est pas nous qui les choisissons. Nous, nous choisissons des artistes qui vont proposer les thèmes. Nous sommes allés chercher 31 artistes corses. Ils portent un peu le projet et cela a créé des rencontres. Mais cette année, il y a une nouveauté. Il y a 30 artistes insulaires et le 31<sup>e</sup> est un artiste connu à l'international. Il s'agit de Tutodraw, un Youtubeur qui

a 2,5 millions d'abonnés. C'est le numéro 1 dans le domaine du dessin et il est très sensible à cet évènement. Tous ces artistes, on va les chercher un peu à droite et à gauche, et on les invite à donner un mot qui leur correspond. Il n'y a pas de consignes.

## Inchjo'stobre est à présent un évènement culturel installé et pas seulement une démarche commerciale de votre part.

**L'évènement est partagé sur les réseaux, dans les médias, par des acteurs institutionnels...**

**CG:** Inchjo'stobre est totalement gratuit et ouvert à tout le monde. L'aspect commercial sur les box est complètement facultatif, cela permet seulement d'avoir la liste de mots en avance et des outils pour dessiner. Le but est qu'un maximum de gens participent et qu'on soit dans la créativité, dans une sorte de culture du dessin. C'est ouvert à tous les âges. Jusqu'à l'exposition, prévue pour le samedi 5 novembre au centre culturel l'Alb'Oru, on peut être acteur de cet évènement.

**LG:** Ce n'est pas qu'une exposition. C'est une journée entière d'évènements. Ça commence dès le matin à La Petite Usine par une rencontre avec Tutodraw qui sera là pour faire des petits dessins et des dédicaces. L'après-midi, à l'Alb'Oru, il y aura une fresque collective avec les artistes. Chacun pourra dessiner et apporter sa patte. Ce sera un peu le bouquet final. On invite les participants à venir avec leurs dessins pour échanger avec les autres. Et le soir le vernissage avec la découverte des œuvres en vrai! C'est vraiment une grosse rencontre qui a très bien fonctionné en 2021 et qui cette année devrait rassembler beaucoup de monde.

## Des idées déjà pour la 5<sup>e</sup> édition?

**CG:** On va évidemment fêter ça, marquer le coup. Mais on est encore dans les prémices, on ne peut rien dire. Inchjo'stobre va évoluer. On essaye d'ajouter quelque chose en plus chaque année, comme le Youtubeur, le contenu des box qui change, avec le produit qu'on ne connaît pas ou qui vient de sortir et n'est pas encore disponible en France. On essaye d'être dans cette dynamique-là, d'aller chercher encore plus loin les artistes qui sont parfois cachés et ont un talent extraordinaire. Et puis sûrement aussi un évènement avec la ville de Bastia, mais avec une ampleur plus importante. ■





## L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA

LIBRI, ARTI È SPITTACULI, SINEMÀ ...

### «THIRTEEN LIVES», STORIA VERA PUTENTI



Certi volti, i filmi rialzati à partasi da fatti riali ùn sò micca daveru riisciuti, soprattutto quand'elli sò travestiti da un scenariu chì pighja troppu libertà di pettu à a verità. Ùn hè mancu appena u casu di u drama americanu è brittanicu di Ron Howard, isciutu calchi simana fà nant'à a piattaforma Prime Video, *Thirteen Lives* (Tredici Viti). Puru s'elli ci sò ditagli chì sò sicuramenti di fizioni, ci si pari, fighjulendu st'opara, di campà l'evenimentu com'è s'è no ci fussimi. Si volta nant'à un'uparazioni di succorsu purtata quattru anni fà in Tailanda è chì avia fattu u ghjiru di u Mondu. U 23 di ghjugnu di u 2018, dopu meziornu, dodici zitelli d'una squadra di ballò trà 11 è 16 anni è u so intrenori di 25 anni d'andà à visità a grotta di Tham Luang. A sera, mentri chì l'ori passani, una mamma, impenserita d'ùn veda vultà u so fighjolu, chjama l'altri parenti è si ghjira versu l'autorità cumpitenti. Andendu sopralocu, i bissicletti è d'altri effetti parsunali di i zitelli sò ritrovi à l'intrata di a sapara. Hè tandu ch'ella cresci l'inchietudini. L'acquati d'una forza strema ani inghjinnatu una cullata di u nivellu nentru. Ci sò dunqua tredici parsoni chì si ritrovani bluccati in fondu di a grotta, longa di parechji chilometri. Di pettu à i difficoltà tamanti pà rializà un'uparazioni di salvezza simuli, i succorsi thailandesi duvarani essa aiutati. Un slanciu tremendu s'hà da metta in ballu à u nivellu mundiali, cù l'appoghju di millai è millai di vulintari, ma dinò a ghjunta d'una squadra di ciuttadori internazionali più cà cumpitenti è cù una sparienza tremenda, frà i quali i Brittanichi Richard Stanton è John Volanthen. Ani da evluà tramindui in un ambienti angusciosu, cù passaghji stretti è ciuttati longhi di parechji ori, prima di ritruvà sani è salvi i dodici zitelli è u so intrenori. Passata issa stonda di sollevu, a rialtà ripighja a suprana cù una dumanda: comu fà pà fà sorta tredici parsoni senza intrenamentu da una sapara inundata, fenduli ciuttà ori è ori cù buttigli d'ossigenu incù pocu spaziu pà nutà, in un locu guasgi bughju è senza una paura chì pudissi renda impussibili l'uparazioni di succorsu? Dopu à mumenti longhi di riflissioni, una sola soluzione s'imponi: «addurmintà» i tredici parsoni grazia à l'intarvinzioni di un anestesistu sopralocu. Una scumessa scema, chì ùn era micca senza risichi, ma chì, cù un prufizionalisimu è un sanguì fretu di tutti l'ori, hà da viaghjà. Mentri ch'ellu c'hè vulsutu à aspittà dui ghjorni sani pà fà sorta à tuttu u mondu, quattru parsoni pà ghjornu, l'uparazioni sana hè durata più di dui simani. U rollu tremendu di i vulintari ùn devi micca essa minuratu dinò. Sò elli chì ani impiditu chì a sapara s'ghjiri di più inundata. Grazia à un sistema cù parechji pompi è cundutti calchi volta di fortuna, ani parmissu di fà chì i quantità tamanti d'acqua s'ghjiri sviati frà altru ind'i culturi di l'agricultori di u rughjonu, chì ani accittatu di perda u so stantapani pà salvà tredici viti. Una storia chì s'hè compia cù una fini pusitiva, malgradu a morti di dui parsunali di l'autorità thailandesi chì, cù u so curaghju è u so eroisimu, ani cuntribuitu à a riescita di sta catena solidaria meravigliosa. Pà ciò chì tocca à l'intarpritazioni maestosa di l'attori di u filmu, ci voli à dì chì u casting hè degnu di un albergu cù cinque stelli. Basta à cità i dui ciuttadori brittanichi, incarnati da l'Americanu è Danesi Viggo Mortensen - chì s'hè fattu cunnoscia par asempiu grazia à a trilogia *Le Seigneur des Anneaux* - è da l'Irlandese Colin Farrell - chì hà ghjucatu frà altru Alexandre le Grand inde u biopic *Alexandre* è chì s'hè illustratu inde u thriller *Miami Vice: Deux flics à Miami*. *Thirteen Lives*, un filmu di dui ori è mezu chì passani in furia, cù un batticori pirmanenti, è chì avaria meritatu un altru distinu grazia à una distribuzione più maiò ind'i sinemà americani, postu chì a so surtita hè stata limitata in i Stati Uniti, ma dinò in Francia, cù a nicissità d'essa abbonatu à Amazon Prime Video pà pudè appruvittà di stu capi d'opara. ■



# CARNETS DE BORD

## LES OLIGARQUES, DOCTOLIB ET LES FEMMES IRANIENNES

par Béatrice HOUCARD



**A**natoly Gerashchenko, grand patron de l'industrie aéronautique russe, ancien recteur du *Moscow Aviation Institute* et ex-allié de Vladimir Poutine, est mort à Moscou après une chute dans un escalier dont on nous explique qu'il était «*de grande hauteur*». Le malheureux oligarque aurait «*glissé*». Âgé de 72 ans, Gerashchenko travaillait sur les applications militaires dans l'aérospatiale, les drones et l'intelligence artificielle.

On peut en effet mourir des suites d'une chute dans un escalier. C'est ce qui est arrivé au couturier Azzedine Alaïa; à la journaliste Françoise Giroud (à l'Opéra-comique); au chanoine Félix Kir, prêtre séculier, maire de Dijon, député et inventeur du célèbre apéritif; au chanteur Jean Ferrat; à la pianiste Clara Haskil (dans la gare de Bruxelles-Midi) et tout récemment à Ivana Trump, ex-épouse de Donald Trump, dans son appartement new-yorkais de Manhattan.

L'oligarque Gerashchenko est donc peut-être mort d'une banale chute. D'où vient pourtant qu'on a un doute? Tout simplement du fait que les morts suspects de hauts dignitaires russes se multiplient depuis l'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022, et que les victimes avaient pris leurs distances avec Vladimir Poutine ou manifesté leurs inquiétudes face aux mesures de rétorsion occidentales.

Ainsi Ivan Pechorin, dirigeant d'une société russe de développement, 39 ans, tombé d'un bateau le 12 septembre; Vladimir Sungorkin, 68 ans, rédacteur-en-chef du journal pro Kremlin *Komsomolskaïa Pravda*, victime d'un AVC fatal le 14 septembre; Ravil Maganov, 68 ans, dirigeant de la compagnie pétrolière Lukoil, tombé d'une fenêtre d'un hôpital de Moscou le 1<sup>er</sup> septembre [quelle maladresse!].

La liste se poursuit: Yuri Voronov, 61 ans, lié à Gazprom, trouvé mort le 4 juillet dans sa piscine à Saint Petersburg. Il avait une balle dans la tête; Alexander Subotin, 43 ans, ancien directeur de Lukoil, mort le 8 mai après une séance anti-gueule de bois avec des chamans. Il aurait été empoisonné par du venin de grenouille; l'homme d'affaires Sergueï Protosenyia, 55 ans, sa femme Natalia et leur fille, retrouvés morts dans une station balnéaire espagnole en avril. Le milliardaire [qui ne vivait plus en Russie mais à Bordeaux] était pendu, sa femme et sa fille poignardées.

Vladislav Avaïev, 51 ans, sa femme Yelena, qui était enceinte, ainsi que leur fille Maria, 13 ans, abattus en avril dans leur appartement de Moscou. Cet ancien responsable du Kremlin avait été vice-président de la Gazprombank.

On pourrait encore ajouter Alexandre Tiulakov, responsable des finances chez Gazprom, retrouvé pendu; ou Léonid Shulman, chef des transports chez Gazprom, retrouvé mort dans sa baignoire.

En Russie, les oligarques tombent comme des mouches et la liste est trop longue pour qu'il n'y ait que des morts naturelles. Trop longue pour que des suicides liés à la situation militaire, politique et économique de la Russie expliquent autant de disparitions. Reste l'hypothèse de l'élimination pure et simple. Comme dans ces vieux films du temps de la guerre froide, où l'on voyait les Soviétiques, comme parfois les Européens, liquider des témoins gênants. Plus qu'aux aventures de James Bond, on pense au film *Le Serpent*, réalisé en 1973 par Henri Verneuil, avec notamment Henry Fonda, Yul Brynner et Philippe Noiret. Après une vague de «*suicides*» dans les milieux de l'armée et des services secrets, tout se termine quelque part à la frontière entre les deux Allemagne, où les deux grandes puissances de l'époque échangent par un froid matin d'hiver un Soviétique contre un Américain, échange négocié entre le KGB et la CIA. En 2022, les ennemis de Vladimir Poutine sont russes et les règlements de comptes se font en famille. Et sans témoin.

### LES VOILES BRÛLÉS

Les femmes iraniennes se révoltent, sans qu'on sache encore si le mouvement sera réprimé par les armes ou si on assiste à une révolution. Le 13 septembre, Mahsa Amini, une jeune Kurde de 22 ans, se promène en famille dans les rues de Téhéran, la capitale iranienne, quand elle est interpellée par la police des mœurs, qui lui reproche un «*port de vêtements non approprié*». En clair: elle ne portait pas très bien son voile et elle est emmenée dans un commissariat réservé aux femmes «*mal voilées*» [ça existe].

Quelques heures plus tard, une photo d'elle échappe aux censeurs et arrive sur les réseaux sociaux: on la voit intuitive sur un lit d'hôpital. Deux jours plus tard, elle est morte.



Illustrations d'après photos DR

Version officielle: crise cardiaque. Conviction de la famille de Mahsa Amini: elle a été frappée à mort.

La famille n'a pas eu droit à une autopsie et n'a pu voir le corps avant les funérailles.

Aux obsèques, les femmes de la famille retirent leur voile en signe de protestation. Le mouvement fait boule de neige, à Téhéran et un peu partout dans le pays. Une mobilisation « inédite », selon les bons connaisseurs d'un Iran en prise avec le régime répressif des Mollahs. Sur les vidéos réalisées par les reporters sur place, on voit des femmes enlever leur voile devant les policiers, les narguer, danser tête nue, se couper les cheveux, brûler leur hidjab. Certaines ont fabriqué un drapeau avec de longues mèches de cheveux noirs...

Alors qu'elles étaient habillées comme les Occidentales avant 1979, les femmes sont la cible numéro 1 du pouvoir des religieux depuis la révolution de l'ayatollah Khomeiny. En droit, elles ne valent que la moitié d'un homme. Beaucoup de professions leur sont interdites et on peut les marier dès l'âge de 9 ans. Depuis 2015, la chasse aux « mal voilées » est officiellement ouverte.

Nous serons « sans indulgence », a déclaré un haut-dignitaire iranien en confirmant la répression. Le chiffre est impossible à vérifier mais il y aurait déjà plusieurs dizaines de morts. Des morts et surtout des mortes dont les familles montrent les visages dévoilés: Hadis Najafi et ses mèches colorées, 20 ans, tuée de six balles dans le corps; Mehsa Mogol, 18 ans, tuée à Ispahan; Hananeh Kia, 23 ans, cheveux noirs mi-longs et chapeau de paille, tuée à Nowshahr; Ghazale Chelavi, qui avait dénoué ses beaux cheveux sous son couvre-chef rouge, 32 ans, tuée à Amol. Dans les manifestations, que des femmes plus âgées mais aussi des hommes rejoignent, venant de toutes les classes sociales, on entend un cri de ralliement: « Nous sommes toutes Mahsa Amini. »

### MERCI DE PENSER À ANNULER!

Dans de nombreux restaurants, le phénomène prend de l'ampleur: des clients réservent une table pour deux, cinq ou dix personnes mais, le midi ou le soir venu, ne se présentent pas, sans avoir songé à annuler la réservation. Le restaurateur garde la table libre un quart d'heure, une demi-heure, une

heure, refuse d'autres clients, et finalement perd de l'argent et de la nourriture restée en cuisine. Certains envisagent de faire payer des frais de réservation pour se protéger de cet incivisme qui court.

Dans les cabinets des médecins, et avec des conséquences plus graves, c'est la même chose: de plus en plus de patients réservent un créneau sur Doctolib et ne viennent pas, sans avoir préalablement libéré le rendez-vous pour quelqu'un d'autre.

C'est une vraie plaie, analysée par le quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui* en France. Selon une étude réalisée par l'Union régionale des professionnels de santé d'Ile-de-France, deux rendez-vous en moyenne, par jour et par médecin, sont annulés. Soit plus de 28 millions de rendez-vous gâchés par an en France, et des patients sans rendez-vous qui, parfois, n'ont pas d'autres ressources que d'aller aux urgences, où ils n'auraient normalement rien à faire.

On pensait que Doctolib, qui a notamment fait la preuve de son efficacité et du service offert lors du Covid-19, simplifierait et assainirait la situation. Ce fut vrai au début, mais ça ne l'est plus. Un médecin explique: « Six à sept millions de Français n'ont pas de médecin traitant. Quand ils ont besoin de consulter, tous les créneaux sont pris. Alors ils en acceptent un à 25 km de chez eux, puis un se libère à 10 km puis un troisième, et ils n'annulent pas les deux premiers » [ce qui se fait de deux clics sur Doctolib]. Ils instaurent de fait ce que des médecins qualifient de « consumérisme du soin ».

Le tout dans un contexte où il est de plus en plus difficile, y compris dans les villes, de trouver un généraliste et où les médecins ne font plus de visites à domicile ni de garde. Ce n'est pas une excuse pour les malpolis du rendez-vous médical, mais ça décrit une ambiance générale bien dégradée.

Il serait possible de bloquer des patients qui annulent trop souvent (mais on ne peut leur interdire totalement l'accès aux soins) ou de leur faire payer une amende symbolique, entre 1 et 3 euros (à condition que les mutuelles n'aient pas l'idée saugrenue de la rembourser). Osera-t-on ajouter qu'un cours d'instruction civique dès le plus jeune âge, à la rubrique « respect des autres » serait du meilleur effet? En attendant, une campagne de sensibilisation est envisagée. ■





## BRÈVES DE SAISON

Photo Xavier Lorenzi

**I**rénee Fabre n'avait pas choisi au hasard sa destination. Il avait démarché tout l'hiver, multipliant les envois de CV et les demandes de rendez-vous pour réaliser son rêve.

Faire une saison d'été à Bunifaziu. Il en avait tant entendu parler dans le milieu des saisonniers: soleil, plages, stars et strass, folles soirées au champagne et DJ's célèbres. C'était son El Dorado à lui. Irénée en était sûr: il était le meilleur. Le voilà donc sur le port, en terrain conquis, tout pimpant, cheveux luisants de Pento, sourire ultra bright, mocassins à boucles, allant fièrement à son rendez-vous. Il avait jeté son dévolu, car c'est lui qui choisissait, sur un restaurant du port assez renommé où on peut, de temps à autre, croiser des célébrités. Et qui servait du poisson. Or les seuls poissons qu'Irénée avait vus devaient être carrés et panés. Mais peu importe. Il avait fait un peu d'école hôtelière, ou du moins il y avait fait une entrée. Il devrait s'en sortir sans mal. Il entra tel un prince dans l'établissement. Un peu en retard, car il avait rêvé devant les mega-yachts amarrés au port, mais les gens importants savent se faire attendre. Le maître des lieux, par habitude ou lassitude, ne lui en tint pas vraiment rigueur. Après avoir pris possession de son logement, Irénée alla donc parler des derniers détails avec le responsable du personnel.

Meyerboom en avait vu défiler, des employés. Celui-ci, légèrement exalté et sûr de lui, ne déparait pas vraiment de ceux dont il avait l'habitude de gérer sautes d'humeur, folies des grandeurs et histoires extraordinaires. Il semblait juste un peu plus imbu de lui-même que la moyenne, mais après tout, était-ce vraiment un handicap?

Vint l'étude de la carte. Et sa présentation. Depuis l'ouverture du restaurant, Meyerboom en avait vu et entendu. Mais il était loin d'imaginer avoir tout exploré en matière de vide cérébral. Tout commença avec le «filet de rouget». Irénée se demanda à voix haute de quelle partie du bœuf ce filet provenait! Le rouget des grandes plaines argentines! Sans le savoir, il venait de perdre quelques échelons sur sa qualification et son contrat. Rien de réhibitoire, cependant. Mais cette saison fut sans doute la plus drôle pour Meyerboom. Comme ce jour où Irénée, contemplant les yachts, lui demanda pourquoi il y avait des «petits bateaux en haut des gros» (les annexes) et comment il était possible de les descendre de là-haut!? Meyerboom, qui depuis des semaines notait avec minutie les saillies burlesques d'Irénée, ne put s'empêcher: «Ça dépend des situations. Si le gros bateau coule vite, il faut jeter

le petit à l'eau le plus rapidement possible et tout le monde doit sauter dedans. Si le gros bateau coule doucement, tout le monde monte sur le petit et attend patiemment que le gros coule et que le petit flotte». La saison finie, Irénée repartit chez lui. En ayant appris à découper du poisson et à en connaître les espèces. Mais sans avoir réussi à embarquer sur le moindre yacht. Ce qui rassura un peu Meyerboom quant à la pérennité de sa macagna.

Si on peut rire de certaines situations, il en est dont on se passerait volontiers. Ainsi ce patron qui, après avoir fixé rendez-vous à un jeune saisonnier de l'Est de la France, se trouva face à un grand brun, ancien boxeur, nez cassé, plutôt athlétique, dont le CV, vérifié, était de bon augure. Excellente présentation, plutôt calme et posé, tout semblait parfait. Après une semaine d'essai, voilà donc Jack Dalton embauché. Mais le contrat signé, un vent frais se leva sur la nuque de l'aubergiste: «Patron, il va falloir me rendre un petit service». Sans doute une avance, comme d'habitude, pensa benoîtement l'employeur. «Voilà, il va falloir contacter ma Spip\* pour lui dire que je suis en Corse et que j'ai un contrat de travail de 4 mois». La falaise venait de s'effondrer sur le Lestrygon. «Mais ne vous inquiétez pas, chef. Bon, ça fait 8 mois que j'ai pas donné de nouvelle, mais avec un contrat ça passera. C'est pas grand chose, j'ai juste un traitement à prendre, aussi.» Jack sortit de sa poche un papier où était inscrit le nom et le numéro de la Spip, M<sup>me</sup> Casus Belli. L'entretien fut plutôt bref et froid. En gros, M<sup>me</sup> Belli, ravie de savoir Dalton loin de son périmètre, refusa tout renseignement supplémentaire sur sa situation, nota au dossier qu'il avait un contrat de travail et qu'on arrêterait les recherches, et conclut par un «bon courage et bonne chance». Mais Jack ne s'était pas rangé des voitures. La situation se dégrada assez rapidement jusqu'à ce dimanche matin où il ne vint pas au travail. L'employeur ne chercha pas à savoir ce qui s'était passé. Jusqu'à ce coup de fil le mercredi suivant. C'était Jack qui avait gagné le nord de l'île. «Chef, désolé de partir comme ça... mais samedi soir je voulais sortir en boîte à Porto-Vecchio avec des amis. Et... ben, j'avais pas de voiture. Bon... désolé, mais si j'avais su que c'était la voiture de votre comptable, j'en aurais emprunté une autre. Vous ne m'en voulez pas, chef?» D'après les informations nous étant parvenues, Jack aurait fini sa saison dans un établissement de la région bastiaise, en pension complète, et pour un contrat d'un peu plus de 4 mois. ■ Xavier LORENZI

\*service pénitentiaire d'insertion et de probation





# AUE

AGENZA D'ACCONCIU DUREVULE  
D'URBANISIMU È D'ENERGIA DI A CORSICA

## U SOLE PÈ A TRANSIZIONE ECULUGICA!

Aides à l'installation de votre  
chauffe-eau solaire collectif



### ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS

Appelez le **04 95 10 98 64**





**agir  
PLUS**

**SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS**

**JUSQU'À 100%  
DE VOS TRAVAUX FINANCÉS**  
ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

**FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES  
PARTENAIRES AGIR PLUS**

Calculez votre Prime économies d'énergie sur [corse.edf.fr/agirplus/](https://corse.edf.fr/agirplus/) et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.



RETROUVEZ TOUTES  
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :  
[corse.edf.fr/agirplus/](https://corse.edf.fr/agirplus/)